

Première du «musical»
Notre-Dame de Paris
ce soir, à Londres
page E1



La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Le Nasdaq
joue au yoyo
page D1



page S3

Lexus IS 300:
une berline qui déménage
page C1



1 3 4 6

MONTRÉAL, MARDI 23 MAI 2000 •

116^e ANNÉE, NO 210, 86 PAGES, 6 CAHIERS • 60 ¢ TAXES EN SUS /

EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC, HULL-OTTAWA 70 ¢

Le Rocket continue de se battre

ANDRÉ DUCHESNE

Toujours sous très forte médication, l'ancien joueur étoile du Canadien de Montréal, Maurice Richard, a eu hier une journée un peu plus difficile que dimanche.



Maurice Richard

Étant à demi conscient, il s'est alimenté « de peine et de misère », au dire de son amie Sonia Raymond, jointe en soirée à son domicile.

« C'est très dur. Il combat pour sa vie.

J'ai encore espoir. Maurice ne veut pas partir, vous savez comment il est combatif », a-t-elle indiqué, des sanglots dans la voix, affaiblie par ses longues journées passées auprès du Rocket hospitalisé depuis huit jours au pavillon Hôtel-Dieu du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM).

Mme Raymond a confirmé à *La Presse* que les médecins ont prescrit de la morphine pour soulager les vives douleurs ressenties par celui dont les performances sur les patinoires de la Ligue nationale de hockey ont fait vibrer tout le Québec au cours des années 1940 et 1950.

« C'est vrai qu'il va mieux, comme les médecins l'ont déclaré dimanche. Ce sont les

Voir **LE ROCKET** en A2

Raz-de-marée pour Aristide



PHOTO REUTERS

Lendemain d'élections en Haïti : des éboueurs ramassaient hier des liasses de bulletins de vote valides mais non comptabilisés éparpillés dans la rue tout près du Bureau électoral communal de Port-au-Prince.

L'opposition crie à la fraude

JOONEED KHAN

Les résultats des élections de dimanche en Haïti, entachées de nombreuses irrégularités et vivement contestées par les partis d'opposition, ne seront connus qu'à la fin de la semaine, mais le dépouillement en cours hier indiquait un raz-de-marée pour le Parti Fanmi Lavalas (PFL) de l'ancien président Jean-Bertrand Aristide.

« Un raz-de-marée, je pense qu'on peut dire ça, oui », a indiqué à *La Presse* Yvon Neptune, porte-parole du PFL et lui-même candidat au Sénat.

Selon les indications officielles qu'il a transmises à

La Presse, le parti d'Aristide semblait « assuré » de remporter 13 des 19 sièges de sénateurs en jeu. « Dans trois départements, ceux du Sud, du Nord-est et du Plateau central, le PFL est assuré d'au moins un sénateur, mais nous pouvons encore gagner le deuxième au second tour prévu le 25 juin », a précisé Neptune.

Au niveau des députés, où le total des 83 sièges était en jeu, il a dit ne pas avoir de données pour l'ensemble du pays. Mais il a déclaré, à titre indicatif, que le PFL était en voie de rafler « la totalité des 16 sièges

Voir **RAZ-DE-MARÉE** en A2

Québec s'entend avec les 7000 médecins spécialistes

DENIS LESSARD
du bureau de *La Presse*, QUÉBEC

Le gouvernement Bouchard consentira des taux de rémunération encore plus élevés aux médecins spécialistes qui accepteront de pratiquer dans les régions « isolées » du Québec, comme l'Abitibi et la Gaspésie.

Selon les informations obtenues par *La Presse*, la ministre de la Santé, Pauline Marois, mettra un point final ce matin à l'ensemble des négociations du réseau de la

santé, en annonçant qu'une entente est intervenue avec la Fédération des médecins spécialistes du Québec, soit environ 7000 médecins.

Les points importants de l'entente qui sera dévoilée à Québec seront les mesures de « rétention » destinées à inciter les spécialistes à se rendre en région et à y demeurer. Pour ces régions « isolées », Québec paiera 140 % du tarif normal. Actuellement la Régie de l'assurance-maladie payait déjà 120 % du tarif normal pour les actes médicaux des spécialistes en région,

mais cet incitatif était vite apparu insuffisant pour convaincre les médecins de rester loin des grands centres. Ce dossier des spécialistes en région était une pelure de banane pour le gouvernement Bouchard; d'importantes manifestations s'étaient organisées, en Abitibi notamment.

Mais ce ne seront pas toutes les régions qui seront considérées comme « isolées ». Les médecins spécialistes en Gaspésie, auront

Voir **QUÉBEC** en A2

CANNES



La Palme d'or à *Dancer in the Dark*

MARC CASSIVI
envoyé spécial, CANNES

La minette devenue speakerine, Virginie Ledoyen s'est dandinée toute la soirée comme une écolière stressée dans sa robe champagne, et Luc Besson a fait plaisir à tout le monde en accordant la Palme d'or à Lars Von Trier et son magnifique *Dancer in the Dark*, dimanche soir à Cannes.

Évitant la controverse de « l'année Cronenberg », le jury présidé par le cinéaste du *Grand Bleu* a fait preuve de bons sens, de diplomatie et de générosité en dévoilant un palmarès juste — quoique discutable à certains égards — qui rend hommage à une très bonne sélection de films. On se réjouit entre autres de cette Mention spéciale décernée à l'ensemble des acteurs de *La Noce*, charmant film du Russe Pavel Lounguine.

Dancer in the Dark, chef-d'oeuvre total qui a ému aux larmes plus d'un festivalier cette semaine, méritait pleinement sa consécration, quatre ans après que Lars Von Trier eut vu l'honneur palmé lui échapper de peu pour *Breaking the Waves*. « Quand on n'a pas de prix, on les déteste. Et quand on en a un, c'est comme de l'opium ! » confiait, soulagé, le cinéaste danois en conférence de presse, après la remise des prix.

Dans son bonheur, Von Trier a entraîné sa muse éclatée et directrice musicale de génie, Björk, Prix d'interprétation féminine pour un rôle formidable d'immigrante tchèque aux États-Unis, prête à tout pour que son fils évite son sort, la cécité.

« Le monde est plein de dentistes qui veulent être coureurs automobiles et de coureurs

Voir **LA PALME** en A2

■ Björk: le feu sous la glace
page E1

Rubriques

Arts, spectacles E1 à E5	Horoscope..... D17
- horaire spectacles... E4	Le monde..... E6, E7
- horaire télévision... E3	Loteries..... A2, C8
Bandes dessinées... D16	Mots croisés... D16, S14
Bridge..... C9	Mot mystère..... C9
Cyberpresse..... D13	Opinions..... B3
Décès..... D18, D19	Petites annonces... D14
Économie..... D1 à D12	- immobilier..... D14, D15
Éditorial..... B2	- marchandises..... D15
Êtes-vous observateur	- emplois..... D15, D16
D14	- automobile..... D16
Feuilleton..... D18	- affaires..... D9

MÉTÉO



Nuageux avec percées de soleil
Max. 22, min. 11
Cahier Sports, page 20



6 21924 98765 1

<http://lapresse.infinet.net>

Absence temporaire



Nathalie Petrowski
rencontre

MARIE GAGNON

Marie Gagnon n'est pas dans l'annuaire de l'Union des écrivains bien qu'elle ait écrit deux romans en quatre ans, fait le circuit des émissions culturelles, séduit l'équipe de Christiane Charette et accumulé un épais dossier de presse dont deux pages dans *Dernière Heure*. Marie Gagnon n'est pas non plus dans l'annuaire du téléphone de Montréal. Dans les faits, l'auteur de *Bienvenue dans mon cau-*

chemar et des *Héroïnes de Montréal* est en absence temporaire. Traduisez qu'après avoir été libérée de la prison de Tanguay en mars dernier, Marie Gagnon est actuellement en maison de transition en attente d'une libération conditionnelle. Mais comme elle n'est plus tout à fait en prison ni tout à fait libre, les fonctionnaires du ministère de la Justice n'ont rien trouvé de mieux que l'expression absence temporaire pour décrire sa situation.

En principe, Marie a le droit de sortir le jour. L'ennui, c'est qu'elle n'a pas le droit de travailler, ni le droit de toucher de l'aide sociale.

Résultat : quand la structure de son troisième roman déjà en chantier lui donne du fil à retordre, Marie erre dans la ville. Comme la prison lui a donné la phobie des foules, elle est incapable de prendre le métro ou l'autobus. Elle parcourt donc la ville à pied ou alors saute dans un taxi dont elle ne peut jamais régler la course. C'est ainsi qu'elle se retrouve comme l'autre soir à faire des conneries et à être privée de sortie. Mais Marie s'en fout. Même quand elle perd tout, il lui reste la littérature.

■ À lire, l'entrevue en page A7



PHOTO ARMAND TROTTER, *La Presse*

Marie Gagnon

Suites de la une

Le Rocket continue de se battre

LE ROCKET / Suite de la page A1

médicaments qui l'affaiblissent à ce point », a-t-elle tenu à indiquer.

« Je suis allé le voir hier (dimanche) vers 15 h 30 et il ne m'a pas reconnu, a mentionné pour sa part le jeune frère du Rocket et ancien porte-couleurs du Canadien, Henri Richard. Il était à moitié endormi. » Ce dernier disait avoir « de la misère à comprendre » qu'on puisse parler d'un regain de santé pour son frère dans les dernières heures, mais s'en est toutefois remis à l'opinion des médecins. Lui aussi a souligné que le célèbre ailier droit était visiblement assommé par les médicaments.

Tumeur maligne

Dimanche, en conférence de presse, le directeur du département de chirurgie du CHUM, le Dr André Robidoux, a expliqué

que l'état de santé de Maurice Richard s'était amélioré durant la fin de semaine, comparativement à ce qu'il était vendredi.

D'ailleurs, dimanche matin, M. Richard a mangé de lui-même de la compote de pommes et a été en mesure d'échanger quelques mots avec ses proches, sans toutefois aller jusqu'à tenir une conversation.

Le Dr Robidoux a en outre confirmé que le cancer qui avait affligé M. Richard en mars 1998, une tumeur maligne de type rétro-péritonéale, était réapparu derrière l'abdomen. Mais il a démenti que la maladie se soit généralisée, aucun autre organe vital du patient n'étant touché.

Le médecin a du même coup nié que le Rocket soit atteint de la maladie d'Alzheimer, son état semi-comateux étant plutôt imputable à l'absorption massive de médicaments. Le légendaire numéro 9 du Canadien est toutefois traité pour la maladie de Parkinson.

De son côté, son fils, Maurice junior, a indiqué qu'il croyait la fin venue vendredi, tellement son père était mal en point. Il avait entre autres de la difficulté à respirer, mais c'était à cause des médicaments.

Hier, joint à sa résidence juste avant de partir pour l'hôpital, M. Richard a indiqué que son père « dormait bien », qu'il était « calme », mais qu'il n'« était pas trop réveillé ».

Il est à noter que le Dr Robidoux n'est pas le médecin traitant de M. Richard, mais plutôt le porte-parole des instances médicales du CHUM pour faire le point sur son état de santé.

Le médecin traitant du Rocket est le Dr Daniel Pharand, un urologue qui s'était également occupé de lui en 1998, dès l'apparition de la première tumeur à l'abdomen, une forme très rare de cancer.

Le Dr Pharand a décidé de ne pas s'adresser aux médias.

Le centre hospitalier a fait savoir qu'il émettrait périodiquement un bulletin de santé sur l'état de M. Richard. Le prochain bulletin devrait être émis demain.

Chimiothérapie

Par ailleurs, les médecins du CHUM ont déjà indiqué qu'il était hors de question d'opérer M. Richard ou de lui faire subir des traitements de radiothérapie dans le but de combattre son cancer.

Des traitements de chimiothérapie sont toujours envisageables, mais la liberté de contestation doit se redresser avant qu'on entreprenne quoi que ce soit.

En attendant, la conjointe et tous les enfants de Maurice Richard se relaient jour et nuit à son chevet. « Il y a toujours quelqu'un près de lui et les enfants sont très gentils avec moi. Tous les jours, je suis là », a dit Mme Raymond, qui s'apprêtait à aller prendre quelques heures de sommeil.

Raz-de-marée pour Aristide

RAZ-DE-MARÉE / Suite de la page A1

de députés du département de l'Ouest », qui englobe la région de Port-au-Prince, la capitale.

Un peu plus tôt, six partis d'opposition rassemblés au sein du « Groupe de convergence », avaient dénoncé en conférence de presse « des irrégularités et des fraudes massives ».

Ils ont accusé les partisans du PFL de « bourrage d'urnes, d'exclusion de (leurs) mandataires des bureaux de vote, de vols d'urnes par des hommes armés après la fermeture du scrutin, et de la disparition d'un million de bulletins de vote ».

Le groupe inclut l'Organisation du peuple en lutte (OPL, gauche), l'Espace de concertation (quatre partis sociaux centristes) et les démocrates chrétiens de l'ancien président Leslie Manigat.

Même le Parti Louvri Baryé (PLB) de Renaud Bernardin, proche d'Aristide, semblait en voie d'être balayé. Candidate du PLB au Sénat, Marie-Laurence Lassègue a elle aussi

dénoncé des « fraudes massives », affirmant que « des personnes sans cartes d'électeurs ont été autorisées à voter, d'autres ont été arrêtées avec des urnes remplies de bulletins, et des observateurs de l'opposition se sont vu interdire l'accès aux bureaux de vote ».

Au même moment, les États-Unis estimaient que malgré « quelques irrégularités », dont « l'ouverture tardive de nombreux bureaux de vote », le déroulement du premier tour de scrutin dimanche a « reflété la volonté du peuple haïtien de choisir ses dirigeants à travers des élections libres ».

Le porte-parole Richard Boucher, du secrétariat d'État, a appelé les autorités et les observateurs à rester « vigilants » vis-à-vis de toute irrégularité. Mais il a salué le calme qui a prévalu au premier tour du scrutin et la forte mobilisation des électeurs.

La réaction de Washington, relayant la satisfaction de membres du Congrès américain ayant observé le scrutin, a donné le ton aux constatations de la mission de l'OEA (Organisation des États américains), dont fait partie le Canada.

« Nous sommes contents, très contents que

le taux de participation ait atteint les 60 %, un net progrès par rapport aux élections de 1997, qui n'avaient mobilisé que cinq à 10 % des électeurs », a dit à *La Presse* Karl Schwenger, du ministère des Affaires étrangères à Ottawa.

Pour ce qui est des allégations de l'opposition, le porte-parole a indiqué que « notre ambassade à Port-au-Prince fait enquête sur des rumeurs de bulletins de vote détruits, mais pour l'instant ce ne sont que des rumeurs ».

Selon des témoins joints par *La Presse* en Haïti, un nombre indéterminé de bulletins de vote valides ont été retrouvés hier matin, trempés par la pluie de la nuit précédente, près du local du Bureau électoral communal de Port-au-Prince.

« L'élection s'est en général bien déroulée et le CEP (Conseil électoral provisoire) s'en félicite, mais un paramètre qu'on ne maîtrise pas, c'est le sort des urnes après la fermeture du vote alors qu'il y a panne de courant et pluie diluvienne », a souligné à *La Presse* Gotson Pierre, du Centre de recherche et d'action pour le développement (CRAD) cor-

respondant pour l'émission *Kombit Flamboyant* à la radio communautaire *CIBL* à Montréal.

Yvon Neptune, de Fanmi Lavalas, a estimé qu'« il faut laisser le CEP faire son travail et attendre la fin du dépouillement ». « Les contestataires ont toute la liberté de contester, c'est prévu par la loi électorale, mais les mauvais perdants le font par pure politique de visibilité », a-t-il estimé.

Commentant la découverte de bulletins de vote dans la rue, il a dit : « Les élections se déroulaient au niveau national, avec 19 sièges de sénateurs, 83 de députés, 133 de maires, et 565 de conseils communaux, ça fait beaucoup. Si effectivement on trouve quelques bulletins éparpillés, ce sont des choses possibles. Mais quel impact ça peut avoir sur la globalité des élections ? »

L'électorat inscrit est d'un peu plus de quatre millions, mais le scrutin dans l'un des neuf départements d'Haïti, la Grande Anse, a été reporté en raison de problèmes administratifs. Les partis d'opposition ont aussi demandé hier que le vote sur l'île de la Gonaïve, où le parti d'Aristide était seul en lice, soit annulé et refait en même temps que dans la Grande Anse.

Québec s'entend avec les 7000 médecins spécialistes

QUÉBEC / Suite de la page A1

droit au taux de 140 %, mais ceux qui sont, par exemple, à Rivière-du-Loup, resteront au taux de 120 % comme actuellement. La Côte-Nord, l'Abitibi et des régions comme Chibougamau et La Tuque auront droit au taux maximum. Cette nouvelle politique devrait s'appliquer à compter de juillet. Autre changement, on majorera progressivement le taux de 70 % que paie actuellement Québec aux

jeunes spécialistes qui décident de s'installer en ville, proche des centres universitaires, avant trois ans de pratique. Le taux restera de 70 % dans l'île de Montréal, mais les médecins devront moins s'éloigner dans la grande couronne de Montréal pour atteindre le niveau des 100 % de rémunération.

Comme l'annonçait *La Presse* il y a deux semaines, Québec a aussi accepté de passer l'éponge sur les dépassements de 46,7 millions de dollars d'honoraires pour l'année

1999-2000, un montant désormais intégré dans la masse salariale des médecins, et qui devient donc récurrent. Cette masse salariale des spécialistes était de 1,28 milliard en 1999-2000, elle atteindra 1,52 milliard au terme de la convention, en mars 2002.

Pour le reste, sur le plan monétaire, la convention avec les médecins s'aligne sur ce qui a été conclu fin décembre avec l'ensemble du secteur public, soit des augmentations de 9 % sur les quatre années de l'entente.

D'autres dispositions normatives sont prévues pour régler avec les spécialistes. On accordera davantage de « supplément de garde », des effectifs supplémentaires pour les directeurs d'hôpitaux aux prises avec un problème particulier. Aussi, le ministère de la Santé et la Fédération des médecins spécialistes mettront en place un « comité de gestion » pour se pencher sur le problème de la répartition des effectifs en région. Le groupe devrait accoucher de recommandations avant la fin de l'année.

La Palme d'or à *Dancer in the Dark*

LA PALME / Suite de la page A1

automobiles qui veulent être dentistes, déclarait aux journalistes l'excentrique chanteuse islandaise, irrésistible reine du palmarès. Je n'ai jamais voulu être actrice. Lorsque Lars m'a parlé de cette comédie musicale, je n'ai pensé qu'à la musique. Ce n'est qu'au bout d'un an qu'il m'a convaincu d'accepter le rôle. J'ai su que ce serait mon premier et dernier film. Je dois faire des disques ! »

Guizi Lai Le, bijou de film d'époque du Chinois Jiang Wen (censuré à Pékin) sur un petit village qui évite l'occupation japonaise en 1945, a par ailleurs pleinement mérité son

Grand Prix, qui aurait tout aussi bien pu échoir, à notre avis, au brillant *Trolösa* (*Infidèle* ; scénarisé par Ingmar Bergman), de Liv Ullmann. La cinéaste norvégienne, qui est certes la grande oubliée de ce palmarès, aurait mérité meilleur sort, en l'occurrence le Prix du scénario, remis au comique, très original mais mineur *Nurse Betty*, de Neil Labute (dont le cinéaste américain n'est, du reste, pas l'auteur).

Edward Yang, dont le *Yi Yi* étrange et poétique a conquis la critique, ramène à Taiwan le Prix de la mise en scène. On regrette un peu que cet honneur n'ait pas été accordé au maître Wong Kar-wai (envoûtant *In the Mood for Love*), qui pourra se consoler avec le

Grand prix technique, pour la qualité de sa direction artistique. La grande star hongkongaise du film, Tony Leung Chiu-Wai, s'est par ailleurs vu décerner un Prix d'interprétation tout à fait justifié.

Ce qui l'est moins, c'est le Prix du jury attribué — ex aequo avec l'onirique *Tableau noir*, de l'Iranienne de 20 ans Samira Makhmalbaf — au très inégal *Chansons du deuxième étage*, du Suédois Roy Andersson. Ce film qui compte quelques séquences hilarantes laisse dans l'ombre des oeuvres de la trempe des *Destinées sentimentales* d'Olivier Assayas, de *Trolösa*, de Liv Ullmann, et de *Eureka*, de Aoyama Shinji (Prix de la critique internationale). On ne fera pas les difficiles...



PHOTO AFP

Le cinéaste danois Lars Von Trier a reçu la Palme d'or dimanche soir au Palais des festivals, à Cannes.

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272

Abonnement : (514) 285-6911

Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039

Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30

Samedi de 7 h à midi

Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : (514) 285-7070

Promotion : (514) 285-7100

Les petites annonces : (514) 285-7111

Télécopieur : (514) 848-6287

Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : (514) 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détaillants : (514) 285-6931

National, TéléPlus : (514) 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : (514) 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : (514) 285-6892

Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: *La Presse, Ltée*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. <http://lapresse.infinet.net>

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.

Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650) Port de retour garanti. (USP5003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTERIES

La quotidienne

à trois chiffres : 4-3-7

à quatre chiffres : 4-3-4-7

COLLECTES DE SANG

■ à Montréal: Bell Québec (Tour Bell), hall d'entrée, 700, rue de la Gauchetière Ouest, de 8 h 30 à 16 h. Objectif: 200 donneurs;

■ à Vimont Laval: Cité de la Santé de Laval, auditorium, 1755, boul. René-Laennec, de 9 h à 17 h. Objectif: 150 donneurs;

■ à Montréal: Place Ville-Marie, hall d'entrée (entrée boul. René-Lévesque Ouest), 1, Place Ville-Marie, de 9 h 30 à 16 h. Objectif: 150 donneurs;

■ à Longueuil: Centre hospitalier Pierre-Boucher, salle L'Échange, 1333, boul. Jacques-Cartier Est, de 9 h 30 à 16 h 30. Objectif: 100 donneurs;

■ Saint-Michel: organisée par le Club Optimiste, salle communautaire, 412, place Saint-Michel, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 150 donneurs;

■ à Sainte-Marthe-du-Cap: Clinique du maire, en collaboration avec le Club Optimiste, salle Félix-Leclerc, 1001, rang Saint-Malo, de 14 h à 20 h. Objectif: 150 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Le maillot à le dos large

■ Il n'en couvre pas large et pourtant on lui demande mer et monde. Le maillot, on le veut gommant ici, donnant du volume à un autre endroit, sobre mais avec du style... Et aussi et surtout qu'il soit confortable pour ne pas être à tout bout de champ en train de le remettre en place. Bref ce petit bout de tissu extensible cache à lui seul bien des envies et complexes. À lire demain, dans le cahier Mode, les nouveautés en la matière.

QUESTION DU JOUR

La Presse

Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?

Répondez à la question du jour:

— par téléphone, en composant le 514-285-7333;

— par Internet : <http://lapresse.infinet.net>

Les élections qui ont eu lieu dimanche en Haïti vous semblent-elles légitimes, malgré les nombreuses irrégularités dénoncées par les partis d'opposition?

Pensez-vous profiter du long week-end pour aménager vos plates-bandes?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 47 %

Non: 53 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

Actualités

Le Barreau devra plier l'échine

Coupable d'homicide involontaire, Sébastien Brousseau pourra faire son stage professionnel à la suite d'une injonction de la Cour supérieure

RAYMOND GERVAIS

Un étudiant en droit, Sébastien Brousseau, 29 ans, à qui le Barreau du Québec refusait le droit de faire un stage de formation professionnelle, vient d'obtenir gain de cause en Cour supérieure.

Dans un jugement d'une douzaine de pages, le juge Vital Cliche a accordé jeudi une injonction finale ordonnant au Barreau du Québec de comptabiliser les examens réussis par le demandeur afin de lui permettre de faire le stage prévu au règlement.

Sébastien Brousseau est cet étudiant qui s'était reconnu coupable d'une accusation d'homicide involontaire sur la personne de sa mère, en 1990, à la suite d'une querelle. Depuis le moment où il a fait une demande d'admission à l'École du Barreau le 2 avril 1996, M. Brousseau a dû se battre contre l'organisme qui avait conclu, après étude de son dossier, qu'il n'avait pas « la conduite, les qualités et les moeurs requises » pour être admis à l'École de formation profession-

nelle du Barreau du Québec et l'avait déclaré inadmissible.

Toutefois, l'organisme a permis à M. Brousseau d'amorcer ses cours à l'École du Barreau. Après son appel, on lui confirme qu'il ne peut être admis. M. Brousseau se tourne alors vers les tribunaux, demande et obtient une injonction interlocutoire afin de pouvoir poursuivre ses études et passer les examens. Le 30 octobre, le comité des requêtes accueille l'appel du demandeur et casse la décision du comité de vérification et le déclare admissible à l'École du Barreau. En avril 1997, le bâtonnier du Québec demande une révision judiciaire de la décision du comité des requêtes. Le 9

mai suivant, la Cour supérieure accueille la requête et casse la décision du comité des requêtes. Néanmoins, une entente entre les parties relativement à un examen de reprise intervient, mais l'examen ne sera pas corrigé.

En janvier 1998, M. Brousseau porte la décision devant le Tribunal des professions et obtient gain de cause. Toutefois, chaque fois qu'il tente de s'inscrire à l'École du Barreau, on lui répond qu'il ne répond pas aux critères pour y être admis. Depuis le 19 août dernier, il avait réussi tous les examens requis par le Barreau, mais ce dernier refusait de les reconnaître, alléguant qu'il n'a jamais été admis à l'École.

Le procureur du jeune homme, M^e Julius Grey, a soutenu devant la cour qu'aucun article du règlement ne pose de limite, si le candidat réussit les examens du programme de formation et qu'il est déraisonnable de ne pas comptabiliser les examens réussis pour des raisons techniques ou de procédure.

Le juge Cliche écrit : « Le défendeur lui a permis de suivre les cours et de se présenter aux examens de son École... Il serait déraisonnable (...) de ne pas tenir compte des examens réussis par le demandeur. »

Manif pour l'étiquetage des OGM

MARTINE ROUX

ATTENTION : Ce produit peut contenir des organismes génétiquement modifiés (OGM). C'est fou ce que cet avertissement peut faire peur, ont voulu démontrer hier quelques citoyens militant en faveur de l'étiquetage obligatoire des OGM.

Pour ajouter du piquant à ses revendications, le groupe, baptisé Étiquetage-Volontaire-Collectif-Citoyen (EVCC), a décidé de prendre d'assaut le supermarché Provigo de la rue du Parc, au centre-ville de Montréal. Au moins deux membres ont pénétré à l'intérieur pour y étiqueter des boîtes de craquelins ou de maïs.

L'adjoint au gérant, Marc Bougie, leur a poliment demandé de quitter les lieux avant d'envoyer les policiers à leurs trousses. Résultat : deux arrestations et des citations à comparaître. Une personne a été relâchée immédiatement et une seconde quelques heures plus tard.

Le commando-bouffe voulait précisément attirer l'attention et ses volontaires ne demandaient pas mieux que d'être arrêtés. « On s'y attendait et on le souhaitait », raconte Marie-Andrée Poisson, l'une des « étiqueteuses volontaires ». L'étiquetage des OGM est un enjeu trop important, nous avons le droit de lancer le débat. »

Au Canada, les fabricants ou les distributeurs d'aliments ne sont pas tenus d'étiqueter les produits contenant peut-être des OGM, explique Charles Mercier, porte-parole du groupe. « Actuellement, le gouvernement canadien privilégie l'étiquetage volontaire, c'est-à-dire qu'il laisse le choix aux fabricants de mentionner ou non la présence d'OGM. Non seulement nous ne connaissons pas les risques des OGM pour la santé et l'environnement, mais ils pourraient aussi bouleverser notre système de production agroalimentaire. » Bref, les consommateurs ont le droit de savoir, répètent les militants.

Depuis avril, EVCC en est à sa deuxième offensive contre des épiceries montréalaises, précise son porte-parole. Quant aux origines du groupe, qu'on présente comme un collectif de citoyens « partageant les mêmes affinités », mystère. « C'est un organisme qui débute, très anarchiste, poursuit M. Mercier. Nous visons des actions radicales. »

Des pros de la manif ? Chose certaine, plusieurs personnes présentes hier rue du Parc ont également participé à d'autres actions dites de désobéissance civile, dont la manifestation du premier mai ou les freidaines des entartistes.

Grâce à ce coup d'éclat, leurs doléances passeront de la rue au tribunal, une merveilleuse publicité. « Nous allons plaider non coupables, nous voulons politiser le débat, avance Martin Petit, libéré après un bref séjour au poste de police. On va avoir du plaisir. »

Même si l'adjoint au gérant du supermarché a fermé ses portes pendant que les manifestants brandissaient les pancartes, EVCC aura sensibilisé quelques consommateurs devant les vitrines. La plupart se disaient cependant peu inquiets de la portée négative des OGM. Selon l'adjoint au gérant Marc Bougie, la clientèle de l'épicerie réclame des produits biologiques, mais peu de gens s'informent de la présence des OGM dans les aliments.



PHOTOTHÈQUE, La Presse

Les citoyens du quartier Ahuntsic se plaignent d'un manque d'informations sur le projet d'aménagement des berges qui entourent l'île de Montréal, particulièrement en ce qui a trait à celles de la rivière des Prairies. « On veut s'assurer que le projet bleu ne défera pas le projet vert », de résumer une résidente du quartier,

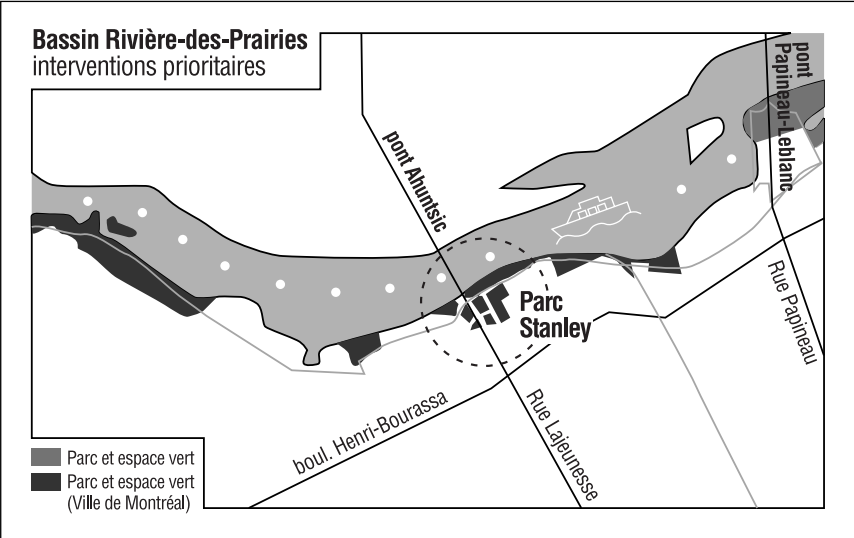
Le Montréal vert vire au bleu

Des citoyens d'Ahuntsic s'inquiètent du projet d'aménagement des berges

STÉPHANIE BÉRUBÉ

Un vent de controverse souffle sur le projet Montréal Bleu du maire Bourque. Des citoyens du quartier Ahuntsic se plaignent de manquer d'informations, alors que le chef de l'opposition, Michel Prescott, prétend que l'étude de faisabilité de ce projet, pourtant déjà bien entamé, n'a pas été faite.

Il faisait beau, c'était jour de congé. Rien d'anormal à voir une cinquantaine de personnes réunies hier après-midi au parc Stanley, sur les berges de la rivière des Prairies. Mais le groupe n'était pas là pour prendre du soleil. « On veut s'assurer que le projet bleu ne défera pas le projet vert », disait Micheline Massé, une résidente du quartier qui déplore que l'administration municipale n'informe pas d'avantage la population des changements qu'elle compte faire dans le voisinage.



Infographie La Presse

Le projet Montréal Bleu a pour but d'aménager les berges qui entourent l'île de Montréal. Du côté nord, on souhaite aussi établir un service de navette fluviale qui longerait le rivage et ferait quelques arrêts dont un, justement, au parc Stanley. Mais qui dit arrêt, dit quai et stationnement. C'est du moins ce que prétend Michel Prescott, qui avait convoqué les médias et les citoyens au parc pour « sonner l'alarme ». Le chef de l'opposition

demande au maire d'éviter de mettre les gens d'Ahuntsic devant un fait accompli. « Les gens veulent être d'abord informés et, ensuite, consultés », disait-il.

Hier, M. Prescott, bien que bombardé de questions, fournissait peu de réponses : lui aussi disait ignorer si on allait ajouter des places pour d'autres bateaux au fameux quai. Les gens présents se demandaient également où serait aménagé le stationnement et personne

n'avait envie de sacrifier une partie du parc pour y mettre de l'asphalte.

« Soyons cohérents : l'administration parle d'espaces verts. Vous en avez un bel exemple d'espace vert ici », disait Réjean Desmarais, qui habite à proximité du rivage. M. Desmarais pense qu'une navette aura pour effet d'attirer plus de gens, d'accroître la circulation automobile, et qu'il faudra créer de nouvelles infrastructures pour accueillir cette clientèle. Il craint que ces changements ne nuisent à l'aspect champêtre des lieux, auquel les résidents du quartier tiennent énormément.

Selon Michel Prescott, l'administration Bourque-Fortier aurait fait un appel d'offres pour les plans et devis de l'aménagement et choisi la firme qui réaliserait les schémas avant même d'effectuer une étude de faisabilité. « Il y a quelque chose de bizarre là-dedans : des gens vont être payés pour faire des plans sans savoir si le projet va être réalisé », affirme M. Prescott.

Les citoyens d'Ahuntsic se sont donné rendez-vous au conseil de quartier, lundi prochain, 19h, à la Maison de la culture d'Ahuntsic-Cartierville, pour demander des explications aux élus.

La Jeep ne s'arrête pas: un mort et quatre blessés

ANDRÉ DUCHESNE

Un jeune homme de 18 ans est mort et quatre autres personnes ont été gravement blessées à la suite d'un accident de la route survenu la nuit dernière à Saint-Jovite. Le conducteur du véhicule impliqué, une Jeep Cherokee, devra expliquer aux enquêteurs pourquoi il ne s'est pas arrêté lorsqu'une voiture de la police municipale l'a suivi, ses gyrophares en fonction.

Cette histoire semblait tout à fait banale à l'origine. Vers 2 h 54, une voiture de la sûreté municipale de Saint-Jovite circulait, rue Ouimet, vers l'ouest. Un véhicule, la Jeep Cherokee, roulait en direction inverse, phares éteints. Le policier au volant a alors lancé un appel de phares ; la Jeep n'y a pas répondu et les deux véhicules se sont croisés.

« Le policier a alors fait demi-tour et a mis en fonction ses gyrophares. Il a tenté de rattraper la Jeep Cherokee. Le chemin étant sinueux par endroits,

le policier a perdu de vue la Jeep à deux reprises », a relaté l'agent Manon Gagnard, de la Sûreté du Québec, à qui l'enquête a été confiée par souci de transparence.

La Jeep aurait ensuite effectué un dépassement dans le village de Saint-Jovite, là où la vitesse limite permise est de 50 km / h. Un peu plus loin, le conducteur a perdu le contrôle de son véhicule. Celui-ci a dérapé vers la voie de gauche, avant de frapper un parapet de béton et revenir dans la voie de droite.

La victime est Emmanuel Gagnon, 18 ans, de Saint-Jovite. Le jeune homme occupait le siège passager arrière droit, le côté du véhicule qui a violemment frappé le mur.

Quant au conducteur, un homme de 25 ans, il a été gravement blessé et conduit à l'hôpital de Sainte-Agathe avant d'être transféré à celui de Saint-Jérôme.

La route fait au moins 9 morts

ANDRÉ DUCHESNE

Au moins neuf personnes ont perdu la vie sur les routes du Québec au cours du long congé de la fête de Dollard.

Le plus terrible accident est survenu dimanche vers 13 h 30, route 137 dans le canton de Granby, alors que trois membres d'une même famille ont perdu la vie dans une collision frontale.

Selon les explications fournies par l'agent Julie Kavanagh de la police du Canton de Granby, **Lise Robidoux**, 45 ans, sa mère **Pierrette** (63 ans) et son père **Armand** (65 ans) étaient à bord d'une camionnette Lumina blanche se dirigeant vers le sud, entre les 10^e et 11^e rangs. En sens inverse, une voiture attendait que la camionnette passe pour tourner dans une entrée charretière. Mais un camion « pick-up » Dodge Ram qui venait derrière cette voiture a amorcé une manoeuvre de dépassement.

Les trois membres de la famille Robidoux, demeurant à

Montréal, sont morts tandis que l'époux de Lise Robidoux, au volant de la Lumina, a subi des fractures multiples à une jambe. Il repose au centre hospitalier Piedmont-Yamaska de Granby.

Par ailleurs, le plus récent accident enregistré sur le territoire de la SQ est survenu hier après-midi vers 14 h 45, route 131, à Saint-Zénon.

Le conducteur d'une automobile ayant entrepris une manoeuvre de dépassement en a perdu le contrôle lorsqu'une autre automobile le précédant a elle aussi quitté sa voie. La victime est **Suzanne Doumbe**, 35 ans, de Montréal.

À Chester Est, près de Victoriaville, un homme de 23 ans, **Stéphane Labrie**, de Norbertville, a perdu la vie dans un accident de véhicule tout terrain. Il semble que le jeune homme a perdu la maîtrise de son véhicule qui est allé frapper un poteau.

Un autre accident mortel impliquant un VTT a été signalé à

Saint-Edwidge près de Roberval, samedi vers 19 h 20. Cette fois, Germain Rodrigue était seul au volant de son engin lorsqu'il a perdu le contrôle sur le rang 9, à 900 mètres de la route La Lièvre.

Deux hommes ont également perdu la vie à moto. Le premier, un homme de 25 ans de Chicoutimi, a perdu la maîtrise de son bolide dans une courbe de la route 373 à Saint-Félicien. Samedi, vers midi 20, à Saint-Mathieu-de-Beloeil, un jeune résident de Saint-Marc-sur-Richelieu, 27 ans, a été tué dans une collision frontale entre sa motocyclette et un autre véhicule à l'intersection de la rue Saint-Jean-Baptiste nord et du boulevard Industriel.

Une neuvième personne, **Emmanuel Gagnon**, 18 ans, est morte lorsque la Jeep Cherokee dans laquelle elle prenait place, a fait une embardée à Saint-Jovite (voir texte ci-contre) dans la nuit de lundi.

— avec la Presse canadienne

Acquitté en justice, le policier Lesiège est déféré au comité de déontologie

MARTINE ROUX

Filmé en octobre 1998 par une équipe de Radio-Canada alors qu'il frappait violemment la tête d'un homme menotté contre le sol, le policier Richard Lesiège a été acquitté en juin dernier d'une accusation de voies de fait. Aujourd'hui à la retraite, l'ex-sergent-détective du SPCUM devra néanmoins répondre de ses actes devant le Comité de déontologie policière.

Malgré une preuve vidéo éloquent, le policier a été blanchi à la surprise générale

puisque la victime, Gheorghe Capra, un présumé fraudeur au passé lourd, ne s'est pas présentée à la barre.

Or, à la suite d'une plainte logée par le Mouvement Action Justice (MAJ), le Commissaire à la déontologie policière accuse Richard Lesiège d'avoir « abusé de son autorité dans ses rapports avec Gheorghe Capra, en ayant recours à une force plus grande que celle nécessaire pour accomplir ce qui lui est enjoint ou permis de faire (...). » Le policier de 50 ans devra ainsi se présenter devant le Comité de déontologie policière le 21 septembre.

Voilà qui satisfait le coordonnateur du MAJ, Yves Manseau, qui estime que cette affaire pourtant sérieuse a été balayée sous le tapis. « À l'époque, la Couronne avait le devoir d'obliger la victime à témoigner, ce qu'elle n'a pas fait. Et même si la victime s'est défilée, le policier aurait pu être reconnu coupable grâce à la preuve vidéo et à la présence des autres témoins. Mais il est évident que cette affaire a été enterrée. »

Selon M. Manseau, Richard Lesiège pourrait être destitué. « Il est encore jeune et plusieurs policiers connaissent des deuxièmes

carrières. Il doit être reconnu coupable, ne serait-ce que par principe de justice. C'est l'une des histoires les plus désolantes de l'année, une illustration des traitements de faveur accordés aux policiers. »

Lorsqu'il a été filmé en train de frapper la tête de Capra sur l'asphalte, le policier re-traité était accompagné de jeunes confrères, poursuit M. Manseau. « Le fait de ne pas aller au fond du problème nourrit le sentiment d'impunité des policiers. Les jeunes policiers adoptent donc les mêmes réflexes que les plus expérimentés. »



La pub sur les médicaments agace Santé Canada

MATHIEU PERREAULT

La publicité de médicaments sur ordonnance faite auprès du public agace de plus en plus le ministère fédéral de la Santé, selon le bulletin d'information sur la santé *Health Edition*.

« Il y a de plus en plus de publicité (de ce genre) au Canada, parce que les compagnies disent : « Où est la ligne qu'il ne faut pas dépasser, et comment pouvons-nous nous en approcher le plus possible ? » déplore Dann Michols, directeur général de la division des produits thérapeutiques de Santé Canada, dans la dernière livraison par courriel de *Health Edition*. Ce bulletin « indépendant » est financé par la compagnie pharmaceutique Merck Frosst et rédigé par la compagnie Krysgar, d'Ottawa.

La publicité de médicaments sur ordonnance est interdite à la télé et dans les journaux grand public de la plupart des pays développés, sauf les États-Unis et, dans une faible mesure, la Nouvelle-Zélande.

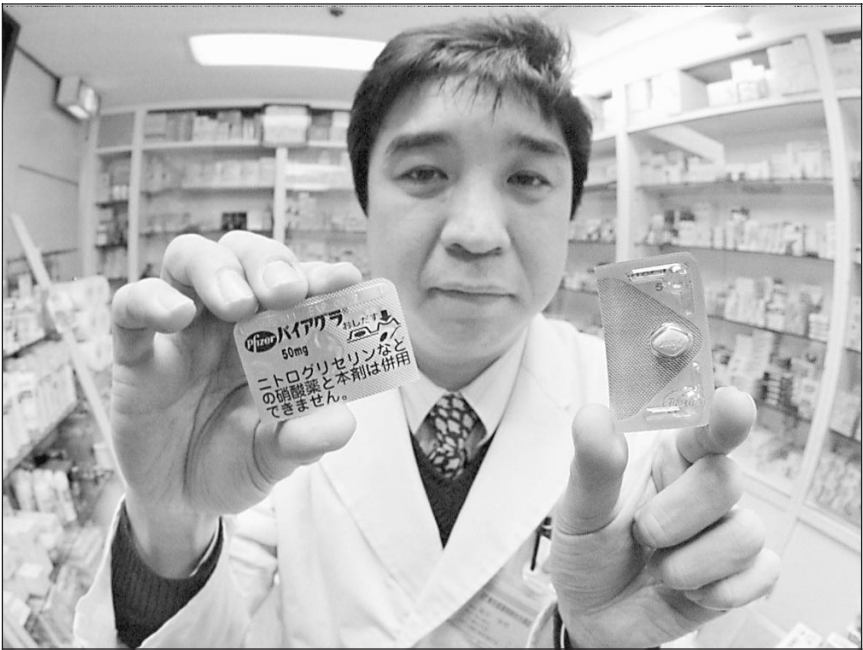


PHOTO REUTERS

La publicité de médicaments sur prescription est interdite à la télé et dans les journaux grand public de la plupart des pays développés, sauf les États-Unis.

Comme le Canada anglais est inondé d'émissions de télévision américaines, les compagnies pharmaceutiques veulent concevoir des

annonces publicitaires spécialement pour leurs consommateurs canadiens. Mais Santé Canada ne permet que les publicités d'« infor-

mation » sur une maladie, sans mention d'un médicament ou d'une compagnie. Si un médicament est mentionné dans une publicité grand public, aucune maladie ne doit être mentionnée.

Récemment, des campagnes de pilules anticonceptionnelles ont tenté de repousser les limites de la légalité. La pilule Diane 35, qui combat aussi l'acné, était annoncée cet hiver avec deux images de figure féminine, dont l'une était boutonneuse ; on lisait : « Diane avant, Diane après ». Au début mai, une annonce télévisée de la pilule Alesse a été lancée sur MuchMusic ; on y voit des jeunes femmes parler de contraception. Le hic, c'est que la deuxième phase de la campagne prévoit montrer le dispensateur de pilules Alesse avec les mêmes acteurs et la même présentation graphique. On ne mentionne pas la contraception, mais Santé Canada a été surprise.

Le ministère fédéral termine la révision de ses normes de publicité

pour tenir compte de l'influence américaine. M. Michols prévoit qu'il sera plus facile d'« informer » pour que l'industrie puisse

« construire la reconnaissance de marque qui est si importante pour elle ». Mais, prévient-il, la publicité pure et simple ne sera pas permise. « Aucun des groupes que nous avons entendus n'était en faveur de la publicité telle qu'on la conçoit généralement. »

Les dépenses de publicité grand public des compagnies pharmaceutiques sont passées de 55 millions en 1991 à 1,8 milliard US l'an dernier. Ces pubs sont permises aux États-Unis depuis 1985. La progression à la télé s'est accélérée depuis 1997, quand la FDA a permis que l'information complémentaire (effets secondaires) soit reléguée à des dépliants ou à Internet. Les médicaments antiallergiques dominent (46 entre 1989 et 1998), suivis par les médicaments gynécologiques (45), dermatologiques (37), cardiovasculaires (36) et contre le sida (33).

Les médecins américains sont divisés. Un site Internet destiné aux médecins, RxCentric, donne ainsi des conseils à ses lecteurs sur la façon de discuter avec les patients qui réclament une pilule précise, avec un dosage précis, à cause d'une maladie dont ils reconnaissent les symptômes.

Les médecins craignent une pénurie de radiologistes

Presse Canadienne
OTTAWA

Le Canada est menacé d'une pénurie de médecins formés pour le diagnostic et le traitement de maladies complexes, soutient la profession médicale canadienne.

L'avertissement vient de l'Association médicale canadienne et de l'Association canadienne des radiologistes. Selon ces groupes, même si les gouvernements prennent des mesures pour remédier à une grave insuffisance d'équipements médicaux de pointe, cela ne résoudra que la moitié du problème.

De plus en plus, il manque de radiologistes aptes à lire les résultats d'appareils de diagnostic sophistiqués comme les tomodesitomètres (scanners) et l'imagerie par résonance magnétique.

Il manque déjà 150 radiologistes à temps plein au Canada — ce qui équivaut à 8 pour cent de la main-d'oeuvre totale dans cette spécialité. On prévoit qu'il en manquera 500 en l'an 2004 si rien n'est fait.

Entre-temps, la population vieillit et un nombre croissant de Canadiens souffriront de cancer et de maladies des os et des articu-

lations, pour lesquelles on a besoin d'appareils de diagnostic à la fine pointe de la technologie médicale.

Les médecins craignent que les gouvernements, cédant aux pressions, ne dépensent des millions de dollars sur des appareils qui seraient ensuite sous-utilisés, à cause d'une pénurie de personnel spécialisé.

Normand Laberge, directeur exécutif de l'association des radiologistes, affirme qu'un plan stratégique en vue de former un nombre accru de spécialistes doit être mis sur pied, de concert avec l'achat d'équipement.

Le docteur John Radomsky, un radiologiste albertain et président de l'association, souligne que le problème n'est pas seulement d'accepter un nombre accru d'inscriptions dans les facultés médicales. Il y a aussi celui des départs.

« Nous devons rendre le Canada et notre système plus attrayants aux Canadiens, pour que nous puissions garder, et rapatrier ceux qui sont partis. Le régime fiscal doit être révisé, les conditions de travail doivent être révisées, et les honoraires aussi. Il faut un débat ouvert, honnête. »

Ottawa pressé de créer un fonds pour l'achat d'équipement médical

Presse Canadienne
OTTAWA

La profession médicale canadienne presse Ottawa de créer un fonds de technologie médicale de 1,74 milliard, pour faire l'acquisition d'appareils de haute technologie dont le pays manque cruellement.

Sans cet investissement, disent les médecins, le Canada continuera de traîner derrière la plupart des autres pays industrialisés pour ce qui est de l'accès à des appareils de diagnostic comme les tomodesitomètres (scanners) et l'imagerie par résonance magnétique.

Cette pénurie entraîne déjà des délais « déraisonnables » dans le diagnostic et le traitement de maladies comme le cancer, les maladies coronariennes et les affections débilitantes des os et des articulations, affirment les médecins.

Des milliers de Canadiens endurent des souffrances physiques et de l'anxiété parce qu'ils doivent attendre un diagnostic — certains meurent même parce qu'il est trop tard pour les soigner, une fois le diagnostic établi, ajoutent les médecins.

L'Association médicale canadienne ne réclame pas « des Ferrari ou des Lamborg-

hini », seulement « les Chevrolet et les Ford » nécessaires pour rendre la technologie accessible, dans des délais raisonnables pour tous, a expliqué le président de l'AMC, le docteur Hugh Scully.

Cette proposition ne ferait qu'amener le Canada au même niveau que les pays occidentaux industrialisés pour la proportion d'appareils par nombre d'habitants.

Au début de l'année, l'Association avait défendu son projet dans une proposition détaillée, soumise au ministre des Finances Paul Martin et au ministre de la Santé Allan Rock. On y utilisait des données remontant à 1997 de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), pour comparer le Canada aux autres pays.

Selon ces données, sur 15 pays étudiés, le Canada se classait 12^e pour la disponibilité des tomodesitomètres, derrière des pays plus pauvres comme la Corée, le Portugal et l'Espagne.

Depuis, dans une série d'échanges de lettres et de rencontres avec le Dr Scully, les ministres Martin et Rock ont discrètement fait savoir qu'ils n'écartaient pas l'idée d'un fonds.

Actualités

Au temple de la testostérone

Les galas de la WWF envahissent les cinémas Famous Players



Lucie Lavigne

Rappeurs, rockers, gros bras bronzés-épilés, mamies endimanchées, jeunes couples enlacés, préados à casquette ou BCBG bien élevés.

Au total, 371 personnes, principalement des jeunes, ont assisté à une messe bien spéciale, dimanche dernier, au cinéma StarCité de Sainte-Foy: le gala de la lutte WWF (World Wrestling Federation) sur écran géant.

La salle était bondée et les lutteurs boursoufflés aux stéroïdes ont galvanisé leurs fans. En prime, 10 000 watts de rock et des effets pyrotechniques de chaque côté du ring. Bienvenue au cirque! Un drôle de phénomène social est né.

Dimanche, une foule comparable à celle de Sainte-Foy s'est retrouvée dans 17 autres cinémas Famous Players à travers le Canada, dont le Paramount, au centre-ville de Montréal.

Total: plus de 7000 fidèles auraient ainsi déboursé environ 15 \$ (taxes en sus) pour un aller-retour au temple de la testostérone. À la suite d'une entente entre Famous Players, la World Wrestling Federation Entertainment Canada et Bell ExpressVu, des galas de lutte de la WWF sont diffusés tous les mois par satellite au Canada depuis janvier dernier. Plusieurs salles sont à guichet fermé.

Le dernier combat en lice, celui de dimanche dernier, provenait de Louisville (Kentucky) et s'intitulait (un peu d'orgue, s'il vous plaît?) « Judgment Day »! Les pantoufards pouvaient également capter simultanément ce spectacle, accessoirement sportif, par le biais de Pay-Per-View.

Le clou de la soirée? L'ultime combat entre les ennemis vedettes: The Rock, le bien-aimé, et l'abominable Triple H. Sortes d'Hercule pomponnées (chevelure blonde en cascades, bronzage intégral, épilation impeccable), ils ont tenu en haleine l'assistance jusqu'à 23 h.

Entre-temps, la WWF offre quelques combats amuse-gueule. Imaginez les membres du groupe Kiss complètement déjantés en train de se tabasser dans un ring. À coups de chaises, de tables, de blocs de béton ou d'éléments du décor, tout est bon pour en mettre plein la vue.

Sur l'immense écran, pendant qu'un pseudo-lutteur de sumo platiné et bronzé coince la tête de son adversaire sous son large fessier, je tente de comprendre pourquoi autant de gens ont claqué 17,20 \$ pour s'offrir un combat de Rambo clonés.

Un *Chambres en ville* de gros bras

Robert, 25 ans, est accro. Il explique pourquoi la lutte de la WWF l'enflamme autant. « Pour moi, c'est une religion. Je suis la WWF sur Internet aussi. C'est comme un roman de filles, comme un soap, mais avec des lutteurs. Il y a une histoire, d'un combat à l'autre. »

Robert n'est pas le seul à dévorer la lutte spectaculaire comme un (télé) roman. Le petit-fils de Gisèle a 13 ans et jubile. « C'est même meilleur quand c'est arrangé! »

« C'est une sorte de *Chambres en ville* de gros bras, enchaîne François, 23 ans. Ces lutteurs sont de formidables cascadeurs, bref des athlètes. » Ce jeune adepte de la WWF raconte aussi qu'il y a toutes sortes d'intrigues dans ces combats, dont un drôle de mariage. Le féroce Triple H aurait endormi la fille du propriétaire de la WWF pour l'épouser de force.

La lutte, c'est aussi des tonnes de Pamela Anderson. Je demande à la copine de François, Mélanie, 23 ans, si l'univers profondément macho et kitsch de la WWF ne la révolte pas. « Oui, c'est macho et oui, au début, ça me révoltait. Disons que je ne m'en vante pas auprès de mes amies. »

Son copain poursuit: « Oui, tout ça c'est du fake. Mais c'est tellement bien fait qu'on y croit. Puis, de toute façon, enchaîne-t-il, c'est libérateur. Au combat de fin de soirée, je vais sûrement lâcher une couple de sacres, me lâcher lousse. »

Pendant l'heure qui précède le gala, un animateur, Denis Gravel, de CHOI Radio X, échauffe la salle. Il demande à des jeunes d'imiter le « chant » du lutteur Big Show. Par ici le cri guttural et les hurlements. On est à la lutte, surtout pas à l'opéra. En avant-scène, voilà main-



PHOTOS ALAIN ROBERGE, La Presse ©

Ci-dessus, un gala de lutte de la WWF sur un des écrans géants du Paramount Famous Players de Montréal. Ci-contre, Gary Rusyn, Isnard «Great» Blaise et Lorne Hellyer, trois mordus qui n'auraient pas voulu être ailleurs dimanche dernier.

tenant que des jeunes imitent la danse de lutteurs. Tout ça pour gagner un bidule signé WWF. Oups! Ma voisine reçoit un cadeau. Elle a 21 ans, s'appelle Annie et accompagne son ami. « La lutte c'est niais! Ben oui! Mais c'est drôle. C'est comme une minisérie. Il y a toujours une suite. J'aime ça et j'ai embarqué. »

Vitrine technologique

Jean Rickli, vice-président de l'exploitation chez Famous Players, explique l'arrivée de la WWF dans ses salles de cinéma. « Les gens qui vont le plus souvent au cinéma sont ceux qui sont âgés de 14 à 25 ans et c'est auprès de ce groupe de personnes que la lutte obtient beaucoup de succès. Ça nous permet aussi de démontrer le potentiel de nos salles dotées de la technologie satellite. Aujourd'hui, c'est la diffusion de lutte en direct, mais nous avons aussi le projet de diffuser en temps réel des spectacles ou



des concerts. Ricky Martin en direct de Londres, par exemple. »

Autrement dit, cette diffusion mensuelle des événements spéciaux de la WWF est une façon, parmi d'autres, d'occuper, donc de rentabiliser, les salles de projection pendant les périodes creuses. « Le fait que ces combats soient toujours diffusés les dimanches soirs est intéressant, car ce sont des moments tranquilles », précise Jean Rickli. « Les profits ne se font pas tant sur la vente des billets, mais plutôt grâce à la consommation (boissons gazeuses, popcorn, hot-dogs, etc.). On offre aussi dans certaines salles, dont celle du Paramount, de la

bière. Ce n'est pas que la consommation de bière soit très grande, mais elle stimule la faim... »

Chut! L'heure du jugement dernier (Judgment Day) a sonné. Derrière moi, Benjamin, 12 ans, pas plus gros qu'une allumette, me chuchote son point de vue sur la WWF. Il la connaît très bien. « Je la suis à la télé depuis quatre ou cinq ans. » Esprit de synthèse, il compare la lutte à l'histoire de l'humanité: « J'aime les histoires de la WWF parce que ce sont toujours des bons contre des méchants... »

Pour garder ses profs, une université a intérêt à les associer à la commercialisation de leurs recherches

MATHIEU PERREAULT

Encourager les professeurs d'université à créer des entreprises pour commercialiser leurs recherches fondamentales peut être un moyen de contrer la fuite des cerveaux, selon un conférencier du congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, qui avait lieu la semaine dernière.

« Les *spin-offs* (l'essaimage d'entreprises) peuvent être un moyen de retenir les chercheurs », a expliqué Alex Navarre, directeur du bureau de liaison entreprises-université (BLEU) de l'Université McGill. Le BLEU de McGill (Office de transfert technologique, de son nom officiel) est l'un des plus gros au

Québec, selon M. Navarre, et a aidé 24 entreprises à prendre leur envol.

L'intérêt de commercialiser ses recherches n'est pas que financier pour un prof. Seules « deux ou trois » des 24 entreprises qui sont passées par le BLEU de McGill ont une valeur marchande, selon M. Navarre. N'empêche, sur papier, les profs ont des actions qui valent des millions. « Lumenon, lancée par un prof de McGill, vaut 30 à 40 millions sur le Nasdaq », donne en exemple M. Navarre.

Pour M. Navarre, l'accès de ses pupilles au marché boursier entraîne des problèmes de gestion de portefeuille. Il faut décider quand vendre les actions pour avoir le meilleur rendement, donc des qualités d'analyste finan-

cier qui ne faisaient pas partie de la mission originelle d'un BLEU — aider à l'application des recherches fondamentales. « Au cours des récents problèmes boursiers de la biotechnologie, une autre entreprise issue de McGill, Signalgène, a joué au yoyo. Nous avons des décisions à prendre quand ça arrive. »

« Nos entreprises inscrites en Bourse ont une valeur combinée de 3,4 millions, pour une participation de 1 % à 3 %, indique M. Navarre. Notre participation va de 5 % à 20 % pour les entreprises plus jeunes. » McGill n'a pas d'actions de Biochem Pharmacia de Nexia (biotechnologie) parce qu'au moment où ces firmes sont nées, l'université refusait en bloc l'actionnariat.

Maintenant, les liens avec l'industrie sont devenus une mode. Le pendule a peut-être oscillé un peu trop loin du côté de la recherche appliquée, selon M. Navarre. « Il y a des départements où plus de la moitié des profs sont associés à des *spin-offs*. Il ne faut pas que ça aille trop loin, pour ne pas perdre un chercheur. Mais habituellement, quand l'entreprise est bien lancée, les chercheurs reviennent à l'université parce que ce qu'ils aiment faire, c'est de la recherche. Il peut néanmoins y avoir des conflits d'intérêts: par exemple, quels étudiants peuvent travailler pour l'entreprise? Il nous faut privilégier l'achèvement de la maîtrise et du doctorat. Nous réfléchissons à de nouvelles lignes directrices. »

Têtes d'affiche

■ C'est sous la présidence d'honneur de Marc Dalpé, vice-président du groupe Dalpé Millet (financière Banque Nationale) que se tiendra le concert-bénéfice de l'Orchestre symphonique des jeunes de Montréal, le 30 mai, au cinéma Imax du mail Champlain, à Brossard. Précedé d'un cocktail (vin et fromage) et de la présentation du film *Sports extrêmes*, ce bref concert (30 minutes) permettra aux donateurs d'apprécier les talents des jeunes musiciens de cet orchestre. Renseignements: (450) 787-2227.

■■■



Jean Elie

pour l'occasion d'une immense tente. C'est sous la présidence d'honneur de Jean Elie, directeur de la Société générale et vice-prési-

dent de l'orchestre, et Jacques Nadeau, directeur de Scotia capitaux, également membre du conseil d'administration de l'orchestre, que se déroulera cet événement-bénéfice précédé d'un cocktail à la salle Redpath, et suivi d'un souper gastronomique sous la tente. Renseignements: 840-7437.

■■■

■ Devant une tendance à gommer le souvenir des personnalités qui ont marqué notre histoire, il se trouve des personnes qui, comme Janelle Marquis, savent défendre la préservation de témoignages d'engagement social. Ainsi, Mme Marquis a-t-elle réussi à ce qu'on preserve le nom d'Idola Saint-Jean, pionnière de la défense des droits de la femme, accolé à un établissement (Centre de soins prolongé Idola Saint-Jean), au moment de sa fusion avec le CLSC de Marigot. On a donc dévoilé un buste et une plaque à la mémoire de Idola Saint-Jean, pour nommer le



Janelle Marquis

nouvel édifice regroupant les deux établissements de santé.

■■■

■ La Fondation du cancer du sein de Montréal tiendra sa soirée-bénéfice (cocktail et tirage) annuelle au Jardin botanique, le jeudi 1^{er} juin, au jardin de Chine. C'est sous la présidence d'Huguette Lemieux-Duclos et Lynn Eltes que se tiendra cet événement. Les profits réalisés permettront de financer deux projets de recherche sur la cancer du sein aux universités McGill et de Montréal. Coût: 100 \$. Renseignements: 871-1717. Il y aura tirage de prix.

■■■

■ Les employés du groupe financier Banque Royale ont lancé une campagne de signature du *Manifeste 2000* « Pour une culture de la paix et de la non-violence », rédigé par des lauréats du prix Nobel de la paix et présenté dans le cadre de l'Année internationale de la culture de la paix. Cette campagne s'inscrit dans le cadre du Mois de la diversité à la Banque Royale, occasion pour les employés de cette banque et de ses filiales de valoriser les différences tant sur le plan culturel qu'humain.



Serge Rémillard

diplômés de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal qui participeront à ce tournoi contribueront du même coup à financer des bourses d'études, enrichies par l'encan qui accompagne cette journée. Coût: 175 \$ (60 \$ pour cocktail et souper seulement). Renseignements: 987-3010.

■■■

■ Spectacle mettant en vedette une grande variété d'artistes québécois, depuis Stéphanie Biddle jusqu'à Mario Jean, organisé par la maison Jonathan (Longueuil) afin de financer les services qu'offre cet organisme aux jeunes en difficulté.

Le spectacle, mettant également en vedette Gildor Roy, Richard Petit et les Sweet Boys, sera présenté le mardi 13 juin, au théâtre de la Ville (150, rue de Gentilly Est, à Longueuil). Coût: 25 \$. Renseignements: (450) 670-1616 ou 790-1245.

■■■



Ronald Corey

serviront à financer le centre de recherche de l'hôpital et à soutenir les programmes offerts à la clientèle de l'hôpital Douglas. Renseignements: 762-3003.

■■■

Adressez vos communications à: Têtes d'affiche La Presse, 7, rue Saint-Jacques Montréal (QC), H2Y 1K9

Entrevue avec... Marie Gagnon

La petite fille qui aimait trop la vie



Nathalie Petrowski

Au printemps 96, Pierre Graveline, l'éditeur de la maison VLB, a reçu une lettre signée par une dénommée Marie Gagnon. La lettre commençait ainsi :

« Je suis née, ivre de passion un certain 24 octobre 1966 à Laval. Petit milieu bourgeois. Mon père est québécois et ma mère bretonne. J'ai une soeur aînée et un frère cadet qui vivent depuis quelques années à Vancouver. J'ai eu l'enfance des autres, puisque la mienne n'est même pas un souvenir. »

La lettre se poursuivait :

« J'ai suivi des études au cégep Montmorency et j'ai un baccalauréat en enseignement du français obtenu à l'UQAM. Je suis héroïnomane depuis 10 ans et je suis incarcérée à Tanguay depuis 20 mois. J'y suis pour des vols de livres commis en librairie. J'ai fait plusieurs thérapies, fréquenté plusieurs hôpitaux, connu la prison et vécu l'itinérance pendant plus d'une année. Je ne regrette en rien ni mon passé ni mon présent. »

La lettre était accompagnée d'un manuscrit d'une centaine de pages, le manuscrit de *Bienvenue dans mon cauchemar*, qui fut lancé la veille de la libération de Marie Gagnon.

La première fois que je l'ai vue avec sa petite robe noire, ses yeux pairs et ses cheveux blonds mous-sants c'était à l'émission du matin de Christiane Charette. Celle qui avait longtemps été la présidente du Comité des détenues à Tanguay ressemblait à une jeune fille sage et posée qui n'aurait aucun problème à réussir sa réinsertion sociale. C'était une perception purement télévisuelle. Car, dans les faits, Marie venait de caler la moitié d'une bouteille de scotch dans les toilettes pour se donner du courage. Elle n'était pas calme. Elle était gelée comme une balle.

Cet automne, à la suite de la parution des *Héroïnes de Montréal*, un recueil de nouvelles sur les filles de la rue, les recherchistes de Christiane ont voulu à nouveau l'inviter à l'émission. Ils l'ont cherchée en vain pendant quatre jours. Marie était repartie *sur la go* dans le milieu des marginaux, le seul milieu dont elle veut rendre compte dans ses écrits. La vie et l'âme des marginaux est, si on veut, le seul projet littéraire de Marie Gagnon. Sa grande mission dans la vie.

« Marie n'est pas la première à écrire sur les marginaux, m'a dit Pierre Graveline, mais ce qui est fascinant avec elle, c'est qu'elle a une connaissance intime du milieu. Elle connaît tout le monde et tout le monde l'a connaît. Elle rend compte de cet univers avec une lucidité et une justesse de ton qui sont uniques dans la littérature québécoise. »

J'ai retrouvé Marie Gagnon la



PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

Marie Gagnon n'a que 33 ans, mais sa vie est une anthologie de la démesure.

semaine dernière dans une maison de transition dans le nord de la ville. En personne, elle semblait moins calme qu'à la télé, mais le charme étrange et séduisant dont la nature l'a pourvue était intact. Elle dégage, c'est vrai, une énergie et une intensité extrêmes, mais on ne sent chez elle aucune agressivité, aucune violence, sinon peut-être contre elle-même.

Marie n'est pas le genre à braquer des commerces ou à attaquer les gens. Lorsqu'elle a basculé dans la criminalité, elle l'a fait par le biais de la littérature : en volant des livres. Pas un ou deux. Des quantités industrielles de livres dérobés dans toutes les librairies de la ville et de la banlieue et glissés dans des sacs de plomb pour ne pas déclencher des alarmes.

Les bonnes journées, ses vols pouvaient lui rapporter deux mille dollars chez le receleur. Elle a si bien fait qu'elle est aujourd'hui boycottée dans au moins sept librairies qui, non seulement ne veulent pas la voir, mais refusent de vendre ses livres.

Nous nous sommes rencontrées mardi dernier dans le bureau de son agent de probation, moi à la place de l'agent, elle à la place de l'accusée, et nous avons parlé pendant deux heures de sa vie très mouvementée.

À 33 ans, Marie Gagnon a vécu la vie d'une femme d'au moins le double de son âge. Elle a vécu à la vitesse grand V avec une intensité que les mots ne sauraient rendre. Sa vie n'est pas un roman. Sa vie est une anthologie de la démesure et du dérèglement des sens. Pendant longtemps, et encore parfois aujourd'hui, son credo est une question : Pourquoi exister si on ne peut pas vivre ?

« Moi, je crois que dans la vie il faut toujours aller au bout de soi-même, dans tout, sinon ça ne vaut pas le coup, dit-elle. D'aussi loin que je me souviens, j'ai toujours voulu être écrivain. Je n'ai jamais eu de doute là-dessus et je me suis toujours dit que pour écrire, il fallait que je vive des choses. L'écriture pour l'écriture, ça ne m'intéresse pas. Je n'ai pas envie de faire des grandes phrases creuses, vides, sans âme et sans sang. Je veux que chaque mot porte le poids d'une expérience. »

Côté expériences, Marie n'a pas chômé.

Son père, Gérald Gagnon, est un auteur de roman-jeunesse. Il a longtemps été chef de service à Hydro-Québec, ce qui ne l'a pas empêché de faire une dépression lorsque la mère de Marie, Annick Cano, l'a quitté. À 10 ans, Marie n'avait plus de mère. À 13 ans, elle

était elle-même devenue mère d'une petite Sabrina, aujourd'hui âgée de 17 ans.

À 20 ans, Marie vivait en appartement avec sa fille, faisait une maîtrise sur Balzac à l'UQAM et travaillait à temps partiel chez Ernest. Elle hébergeait aussi son prof de philo qui traversait une mauvaise passe.

Dans les faits, celui qu'elle appelle B dans son premier roman était un héroïnomane qui ne tarda pas à entraîner sa coloc sur la route cahoteuse de la toxicomanie. Bientôt l'argent du loyer y passa. Puis un jour, tous les livres de la bibliothèque disparurent, vendus pour plusieurs sachets d'héroïne. L'événement marqua Marie, qui venait de découvrir la vraie valeur marchande des livres.

« C'est à partir de ce moment-là que je me suis mise à voler des livres en quantité industrielle. Au début, j'étais terrorisée, mais très vite, j'ai développé une méthode. En l'espace de trois minutes, je pouvais dévaliser plusieurs étagères de La Pléiade au complet. »

Entre-temps, le couple maudit avait perdu son logement et vivait dans la Chrysler Le Baron de Marie. Entre deux injections, Bernard, qui était toujours prof, partageait la correction des travaux d'étudiants avec sa compagne. Éventuellement,

la voiture a été vendue et les deux se sont retrouvés à la rue.

« Ça été le plus beau moment de ma vie, s'écrit Marie avec des étoiles dans les yeux. J'étais jeune et en forme. J'étais au début de ma carrière d'héroïnomane. Je me sentais complètement libre. Je me promenais dans la rue. Tous les commerçants me connaissaient, me saluaient, m'offraient quelque chose à manger. Chaque minute était pleine. L'intensité était extraordinaire. Les bonnes journées, quand la récolte avait été riche, on se louait une chambre de motel, on achetait de l'héro en gros — ça coûte moins cher — et on savait qu'on avait la paix pour au moins trois jours. »

Aujourd'hui, Marie affirme qu'elle a complètement cessé de consommer une drogue qui, dit-elle, ne peut plus rien lui apporter. Grâce aux pressions de son père, elle a réussi à être admise dans un programme de traitement à la méthadone. Cela ne veut pas dire que ses problèmes sont terminés. Loin de là. Même si elle ne se pique plus et qu'elle a perdu la trace de Bernard, elle boit encore et parfois jusqu'à s'écrouler, inconsciente et ivre morte, dans une ruelle ou un terrain vague.

Chez VLB, ils sont habitués à ses black-out épisodiques. Ils savent que Marie peut disparaître de la carte parfois pendant deux semaines, parfois pendant six mois, qu'elle change constamment d'adresse. Parfois elle appelle au bureau et laisse le numéro de téléphone d'un motel dont elle s'est poussée sans payer. Marie n'est pas l'auteur le plus reposant de chez VLB, mais elle est sans contredit un personnage passionnant et attachant.

« Mon problème, plaide-t-elle avec sincérité, c'est que je suis seule au monde, j'ai nulle part où aller et j'ai une telle intensité en moi qu'il faut absolument que je trouve une soupape, sinon je vais exploser. Alors je retombe dans mes anciennes ornières parce que je n'ai rien d'autre à quoi me raccrocher. »

Dans le même souffle, elle avouera qu'elle est fatiguée, très fatiguée. Qu'elle voudrait juste avoir un coin à elle avec sa musique et une table pour écrire. Elle a d'ailleurs entrepris un troisième roman sur les thérapies. Elle sait de quoi elle parle puisqu'elle a survécu à onze thérapies, qui n'ont fait que renforcer sa conviction que les thérapies cassent et tuent l'âme des écorchés vifs comme elle.

« Ce qui est incroyable avec Marie, raconte Pierre Graveline, c'est que non seulement elle écrit très bien, mais malgré ses rechutes et ses excès, elle ne lâche pas l'écriture. Elle y revient constamment, même épuisée, même brisée, elle y revient. Elle n'abandonne jamais. »

« La seule chose qui me tient en vie et me calme, c'est d'écrire. J'ai pas besoin de grand chose, seulement d'un peu d'air pour respirer, que ça soit à Tanguay, à Joliette, sur la planète Mars, peu importe. Je veux construire une oeuvre. C'est mon but, et tant qu'il ne sera pas atteint, je ne lâcherai pas. » En attendant, Marie se prépare à passer l'été en maison de transition. À passer l'été toute seule avec son papier, son stylo, son désir brûlant de vivre et ses démons.

La drogue et le Viagra: danger

Presse Canadienne
CALGARY

Des amateurs de boîtes de nuit et de raves consomment du Viagra en même temps que de la drogue, en dépit des avertissements de certains experts selon lesquels ils s'exposent ainsi à des attaques cardiaques.

« J'ai entendu parler d'un usage récréatif (du Viagra) à Calgary par des jeunes gens », affirme le docteur Curtis Bell, un médecin embauché par Pfizer pour prononcer des conférences sur l'usage du médicament en Alberta.

Les drogues consommées dans les soirées raves, comme l'ecstasy, tout en accroissant le désir de toucher et d'être touché, affaiblissent la libido masculine. L'ecstasy, utilisée en combinaison avec le Viagra, peut accroître le désir sexuel.

La société Pfizer conseille de ne pas utiliser le Viagra avec l'ecstasy ou toute autre drogue à base de nitrate comme les « poppers ».

« Le Viagra n'est pas un aphrodisiaque et n'a aucun effet sur la libido », affirme Don Sancton, de Pfizer Canada. Le médicament « ne devrait être utilisé que par des personnes souffrant de dysfonction érectile, et être traité de la même façon que tout médicament de prescription ».

Judith Aldridge, de l'Université de Manchester, en Angleterre, qui a étudié les effets du Viagra absorbé en combinaison avec l'ecstasy, soutient qu'il peut faire baisser la pression de façon dangereuse.

SPORT

UN PUNCH EN ROUGE ET KAKI

Tankini hibiscus et palmiers

Nouvelle forme deux-pièces, couleurs d'avant-garde sur fond blanc, un maillot de coupe allongée pour une silhouette impeccable. 6 à 12. De la collection Anne Cole 95.00

la maison

2861864

QUÉBEC PLACE STE-FOY-GALERIES DE LA CAPITALE-VIEUX-QUÉBEC, MONTREAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

En exclusivité à la Guépière

Le pyjama zèbre coloré

Flash pure mode du lilas et du violet, du zèbre converti en pyjama hypercoloré pour Twik. Tricot pur coton, pantalon motif intégral, camisole unie petit zèbre en contraste au devant. P.m.g.

24.95

Rég. 35.00'

la maison

2861866

QUÉBEC PLACE STE-FOY-GALERIES DE LA CAPITALE-VIEUX-QUÉBEC, MONTREAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE







L'affaire
de l'heure.
Henry Birks et fils
ont le grand plaisir
d'annoncer que les
montres Tag Heuer
sont maintenant
disponibles à notre
magasin du
Centre Rockland.
Illustrée : Acier
inoxydable, cadran
noir, 1 915 \$.

BIRKS

TEMPS . depuis 1879



1240 Square Phillips 397-2511 • Fairview Pointe-Claire • Centre Rockland
1 800 682 2622 www.birks.com

2861670



PHOTO PC

Un wagon à l'eau!

Hier matin, le déraillement d'un train de marchandises au nord de la centrale hydroélectrique Beaumont, près de La Tuque, a provoqué la chute dans la rivière Saint-Maurice d'un wagon citerne vide qui a flotté vers le barrage avant d'être stoppé. Selon toute vraisemblance, un premier déraillement s'est produit sur la terre ferme et a entraîné hors de la voie ferrée une dizaine de wagons. L'onde de choc de ce déraillement en a entraîné un autre à l'arrière du très long convoi. L'opération de nettoyage prendra plusieurs jours. D'ici là, le lien ferroviaire entre La Tuque et Senneterre est coupé.



Toujours le défi de la compétence

MARTINE ROUX

Bien qu'ils apprécient généralement la qualité de la formation universitaire, les gestionnaires en ressources humaines constatent que les entreprises se donnent bien du mal pour trouver et retenir des employés de qualité. Surtout lorsqu'elles font dans l'informatique, la santé ou la finance !

Telles sont du moins les conclusions d'un sondage réalisé par la firme SOM pour le compte de l'Ordre des conseillers en relations industrielles du Québec (OCRIQ). À la veille de la *Rencontre annuelle des partenaires du marché du travail* (24 et 26 mai) et de la *Journée nationale de la formation* (25 mai), l'OCRIQ a voulu tâter la perception de ses membres quant à la formation de la main-d'oeuvre au Québec tout en la comparant aux besoins du marché du travail.

La formation universitaire recueille la faveur des spécialistes de la gestion des ressources humaines, puisque 92 % d'entre eux la jugent très favorable (22 %) ou

assez favorable (70 %). Or, les choses se gâtent lorsqu'on descend les échelons : 77 % des conseillers sondés considèrent la formation collégiale comme très ou assez favorable, mais seuls 52 % d'entre eux font la même analyse de l'éducation secondaire.

Quant aux disciplines universitaires souffrant cruellement de candidats compétents, les conseillers en relations industrielles identifient l'informatique/robotique/Internet, la médecine, l'administration et les services financiers, la gestion des ressources humaines et, dans une moindre mesure, le génie. Au niveau collégial, le portrait est semblable : on souhaite davantage de diplômés en informatique, en administration et services financiers ainsi qu'en techniques infirmières, par exemple. Enfin, la construction et la mécanique constituent, selon les conseillers consultés, des secteurs d'activité qui devraient aussi attirer plus d'adeptes.

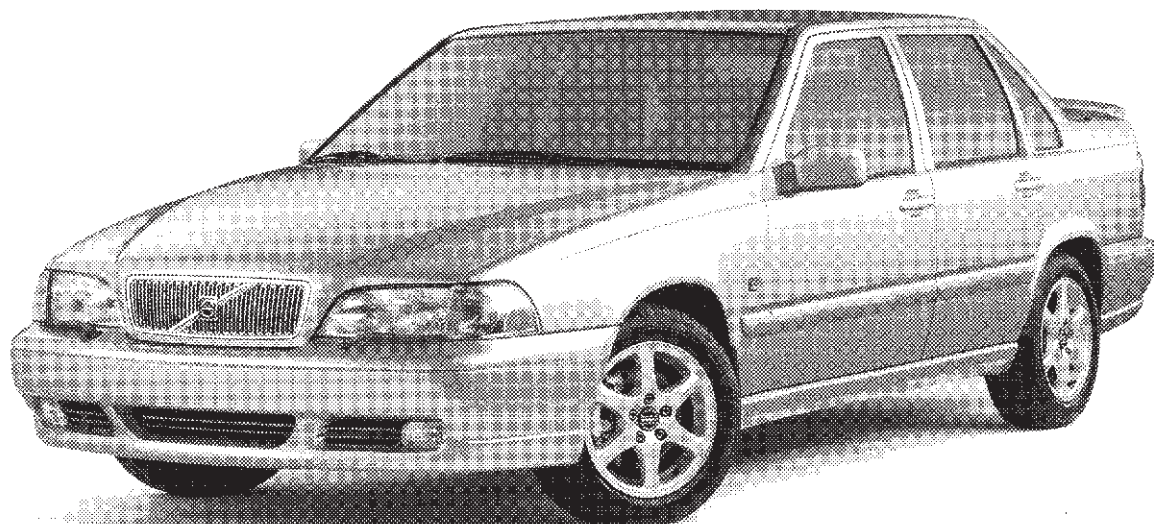
« Les résultats reflètent la réalité du marché du travail, constate Sophie Fortin,

présidente de l'OCRIQ. Par exemple, les conseillers sondés aimeraient que les liens école-travail soient accrus. Selon eux, cet arrimage s'est amélioré dans le cas de l'université, mais il faudrait aussi que cela s'étende aux niveaux collégial et secondaire. »

Pas question de ne former que des universitaires, note Mme Fortin. « On souhaite plus de diplômés de l'école secondaire. Ces dernières années, on a incité les jeunes à fréquenter l'université, mais on a oublié qu'il faut aussi de bons plombiers ! »

Peu importe la discipline, les employeurs se butent toujours au même défi : recruter et retenir le personnel qualifié, résume Mme Fortin. « Nous cherchons des gens qualifiés, c'est-à-dire des gens qui ont un diplôme dans leur champ de compétences, qui désirent travailler et qui combinent aussi des qualités personnelles. Nous recherchons des candidats qui sachent tenir une conversation, par exemple. Mais ces qualités sont de plus ou plus rares sur le marché. »

LA VOLVO S70 SE A VRAIMENT TOUT POUR SEULEMENT 3,9 %. VOUS AVEZ BEAU AVEC UN TEL BAIL.



La S70 SE a vraiment tout.

Le luxe est standard sur la Volvo S70 SE. Luxueux sièges en cuir, CD encastré, antibrouillards avant et tellement plus. Oui, la Volvo S70 SE offre tellement plus pour tellement moins. Vous pouvez la louer ou la financer à 3,9 % jusqu'au 31 mai. Profitez-en pour passer chez votre détaillant Volvo autorisé de la région de Montréal.

3,9%
TAUX DE BAIL/FINANCEMENT OFFERT JUSQU'AU 31 MAI

VOLVO
pour la vie

VOYEZ-NOUS AU SUJET DU TAUX DE BAIL/FINANCEMENT SPÉCIAL SUR LES SPORTSWAGON V70 ET V70 XC AWD ET LES BERLINES S70 2000 AVEC GROUPES SPÉCIAUX D'ÉQUIPEMENT.

le groupe
VOLVO

Saint-Hyacinthe
AUTOMOBILES CHICOINE INC.
855, rue Johnson
(450) 771-2305

Sainte-Agathe
FRANKE VOLVO
180, rue Principale
(819) 326-4775

Détaillants Volvo autorisés de la région de Montréal :

Laval
LES AUTOMOBILES BOUL. ST-MARTIN
1430, boul. St-Martin Ouest
(450) 867-4960

Pointe-Claire
VOLVO POINTE-CLAIRE
15, Ave. Plaza
(514) 630-3666

Saint-Leonard
JOHN SCOTT AUTO LEE
4315, boul. Metropolitain Est
(514) 725-9394

Brossard
VOLVO DE BROSSARD
9405, boul. Taschereau
(450) 659-6688

Montréal
UPTOWN VOLVO
4900, rue Pine
(514) 737-6666

Taux de bail/financement de 3,9 % offert uniquement sur les berlines Volvo S70, Sportswagon V70, V70 Cross Country à rouage intégral et S80 2.9 et T6 de modèles 2000. Cette offre temporaire est disponible jusqu'au 31 mai 2000 par l'entremise des détaillants Volvo participants et des Services financiers Automobiles Volvo du Canada sur approbation du crédit aux clients au détail admissibles seulement. Livraison requise avant le 7 juin 2000. Exemple de location à long terme d'une Volvo S70 SE 2000 édition spéciale : avec acompte ou échange équivalent de 4760 \$: 499 \$ par mois, base sur 36 mensualités totalisant 17 994,96 \$. Achat à la fin du bail pour 20 481,60 \$. Fret et préparation de 950 \$. Taxes, immatriculation et assurance en plus. Première mensualité et dépôt de sécurité requis. Le bail prévoit une allocation de 20 000 kilomètres par année (0,08 \$ par kilomètre excédentaire). Le détaillant peut louer moins cher. Pour plus de détails ou d'autres options de location, voyez votre détaillant Volvo. Exemple de financement : montant de 25 000 \$ financé à 3,9 % : 738,99 \$ par mois, base sur 36 mensualités. Le coût total de l'emprunt est de 1531,64 \$. Fret et préparation de 950 \$. Taxes, immatriculation et assurance en plus. ©2000 Automobiles Volvo du Canada Ltée. "Volvo pour la vie" est une marque de commerce d'Automobiles Volvo du Canada Ltée. Visitez www.volvocanada.com.

COMPTES IMPAYÉS?

Nous récupérons les sommes qui vous sont dues.
Aucun déboursé de votre part ;
frais payables à même les sommes perçues.
Appelez-nous sans engagement ni frais.



GRÉGOIRE PERRON, avocats
84, rue Notre-Dame ouest, 5e étage
Montréal (Québec) H2Y 1S6
téléphone : (514) 285-6441
sans frais : (888) 285-6441
télécopieur : (514) 285-8589

FLOWING LINES

Perles de culture avec fernoir à
diamant fait par
KAUFMANN de SUISSE
en or 18 ct jaune, platine

KAUFMANN de SUISSE
BIJOUX ET MONTRES DEPUIS 1858

2195, RUE CRESCENT, MONTRÉAL H3G 2C1 (514) 848-0395
À PALM BEACH FL 310 WOODLAW

Christopher & Charles Kaufmann Designers

2861769

www.kaufmannsuisse.com



Nous ferons tout pour faire chanter vos Fenêtres



CONFECTION SUR MESURE POUR VOS FENÊTRES



Stores en bois



Cantonnières bouffantes



Tissus



Stores verticaux



Écrans shoji



Stores horizontaux



Stores romain



Stores plissés

Économisez jusqu'à 60%

LE CHOIX LE PLUS COMPLET ET LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS EN PARURES DE FENÊTRES

Les plus jolies fenêtres du pays au plus bas prix garantis !

Levolor®

HOLICAN

HunterDouglas
SILHOUETTE • DUETTE • LUMINETTE

Service à domicile gratuit

Téléphonez-nous pour qu'un de nos conseillers en décoration vous rende visite.

C'est gratuit et sans obligation **331-5260**



CENTRE
ROCKLAND
341-7810
LES PROMENADES DE LA
CATHÉDRALE
282-9525

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

PLACE PORTOBELLO
BROSSARD
671-2202
LES GALERIES
LAVAL
681-9090

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

23 mai 2000

Page A10 manquante

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

23 mai 2000

Page A11 manquante

Actualités

Une ville dans la ville

MICHÈLE OUIMET

Une route privée traverse le port d’est en ouest, mais pas question que des automobilistes impatients, coincés dans les bouchons de circulation de la rue Notre-Dame, empruntent cette voie. N’entre pas qui veut dans le port de Montréal. Il faut d’abord franchir des guérites installées par les compagnies de manutention et montrer patte blanche. L’administration portuaire a son propre service de sécurité composé de patrouilleurs et de spécialistes en prévention des incendies. Quant à la police de la Communauté urbaine de Montréal, elle ne vient qu’au besoin. Le port ne fait pas partie de son territoire de patrouille.

Par contre, les débardeurs passent partout, eux. Du moins les membres du bureau de direction dy syndicat.

À la fin des années 60, un régime de sécurité d’emploi blindé a été adopté au port de Montréal. Simple au début, il s’est compliqué au fur et à mesure que les parties ignoraient une précision ou négociaient un ajout. En gros, les débardeurs sont payés 40 heures par semaine peu importe le nombre d’heures travaillées du lundi au vendredi. C’est le principe de la sécurité d’emploi inscrit dans la convention collective. S’ils travaillent le samedi ou le dimanche, ces heures sont payées en double et elles s’ajoutent aux 40 heures de base.

Prenons un exemple extrême. Si un débardeur ne travaille pas du lundi au vendredi, mais effectue huit heures de travail le dimanche, il sera payé pour 56 heures (40 à taux simple, garanties par la sécurité d’emploi et huit à taux double). Le salaire horaire est d’environ 23 \$.

En échange, le débardeur doit être totalement disponible. Tous les soirs, incluant le samedi et le dimanche, il doit appeler entre 18 h et minuit pour savoir s’il travaille le lendemain. L’employeur peut lui demander d’effectuer tous les quarts de travail, de jour (payé à taux simple), de soir (taux et demi) ou de nuit (taux double). Les débardeurs s’en plaignent. Pas facile, disent-ils, de vivre une vie de couple, d’élever une famille, de s’occuper des enfants ou de prévoir une soirée au cinéma entre amis.

Les débardeurs qui conduisent les grues dans la section des conteneurs sont payés pour huit heures, mais ils n’en travaillent, en moyenne, que quatre.

Un débardeur gagne environ 66 000 \$ par année, sans les heures supplémentaires.

Les 125 vérificateurs qui travaillent sur les quais et dirigent le trafic des marchandises qui transitent dans le port, ont droit aux mêmes conditions, à quelques variations près. À l’exemple des cols bleus de la Ville de Montréal, les débardeurs et les vérificateurs sont protégés par des planchers d’emploi.

L’employeur a reçu au total 2500 griefs.

Les compagnies sont très chatouilleuses. Michel Beauregard, le président de CP navigation, propriétaire entre autres des deux plus grosses entreprises de manutention de conteneurs, Cast et Racine, a interdit à ses employés de parler aux médias. Il a finalement accepté de donner une courte entrevue de 15 minutes à *La Presse* à 7 h 30 du matin, en grognant et en poussant des soupirs...

Il y a environ 25 femmes débardeurs au port de Montréal, dont Lise Paquette, qui a commencé dans le métier en 1988. Élevée dans une famille de débardeurs, elle connaît le travail sur le bout de ses doigts. Sa soeur et son frère sont aussi débardeurs. Jeune, son père l’emmenait sur les quais. « J’ai grandi là-dedans, dit-elle en détachant le crochet d’une grue sur une bobine de métal qui vient d’être déchargée d’un navire. Je savais où étaient toutes les *sheds* (hangars) avant de travailler ici. »

Les gens sont incroyables lorsqu’elle leur dit qu’elle est débardeur. « Le monde me dit : Ah, tu travailles au Vieux-Port ! Je leur réponds : Non, non, pas au Vieux-Port, au port de Montréal, comme débardeur. Hein, y a des femmes là ? » Parfois, Lise en arrache, mais pas plus que les hommes. « Des fois c’est lourd, pis y a pas de pogne. » Elle adore son travail et elle ajoute que 99 % des hommes sont respectueux. « On fait des jokes, mais tout le temps dans le respect. J’ai une bonne réputation. » Elle y tient, à sa réputation. Prudente, elle esquive les questions délicates et elle refuse d’avoir sa photo dans le journal. « Je ne veux pas avoir de trouble, pis si tu publies ma photo, je vais te retrouver. C’est-tu clair ? »

Oui, c’est clair.

-FIN-

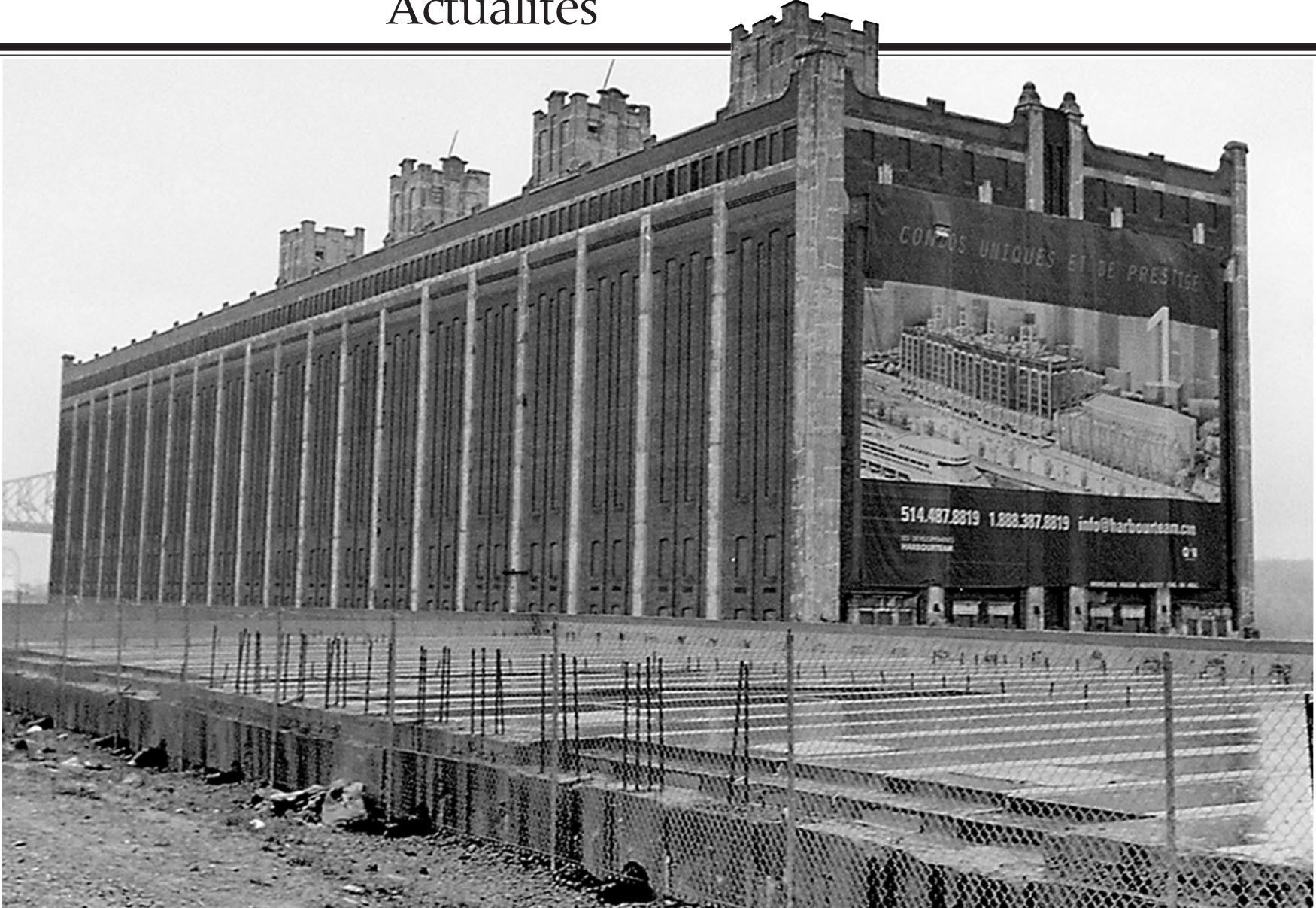


PHOTO RÉMI LEMÉE, *La Presse*®

Les frères Maggi veulent transformer l’entrepôt frigorifique en condos de luxe. Au Port de Montréal, on craint que les acheteurs ne se plaignent un jour du bruit que font les trains la nuit.

Coincé entre fleuve et macadam

Nous poursuivons notre série d’articles sur le port de Montréal. Portrait d’un monde à part.



Michèle Ouimet

Pour l’instant, l’ancien entrepôt frigorifique n’est qu’une grosse coquille vide qui surplombe le fleuve à l’ombre du pont Jacques-Cartier. Mais bientôt, il abritera 200 condos de luxe qui se vendront entre 200 000 \$ et 3,5 millions.

Les frères Maggi, des promoteurs qui se sont fait connaître au printemps 1999 en rasant sans autorisation 22 arbres matures sur l’ancien terrain du couvent des Dominicains, à Notre-Dame-de-Grâce, ont décidé de faire les choses en grand : immenses puits de lumière qui traversent les huit étages, ascenseurs, condos de luxe sur le toit avec terrasses, magasins et restaurants huppés au sous-sol et au rez-de-chaussée. Au total, ils vont injecter 80 millions pour retaper l’ancien entrepôt qui a été construit en 1922 et abandonné en 1979.

Les frères Maggi sont convaincus que leur idée de transformer la vieille bâtisse en condos est formidable et audacieuse, mais il y a un hic. Le vénérable entrepôt est situé dans le port de Montréal, un endroit où on ne fait pas dans la dentelle et où 20 millions de tonnes de marchandises transitent chaque année. Et pas la plus élégante. Il y a de la ferraille, des conteneurs, des bobines de métal, du verre concassé, du charbon, du sel, de l’acier, etc. Le port fonctionne 24 heures par jour, sept jours par semaine à l’année longue.

L’entrepôt frigorifique est situé à moins de 30 pieds de la voie ferrée qui est très achalandée à cet endroit. Même si les frères Maggi veulent construire un mur antibruit et mettre de la verdure, le PDG du port de Montréal, Dominic Taddeo, reste sceptique.

« Le chemin de fer est vital pour notre survie, dit-il. Plus de 60 % des conteneurs sont acheminés par train. »

Le résidentiel et l’industriel font rarement bon ménage. Dans cinq ans, les propriétaires de ces riches condos vont peut-être se rendre en délégation à l’hôtel de ville de Montréal pour demander au maire de prendre des mesures afin de di-

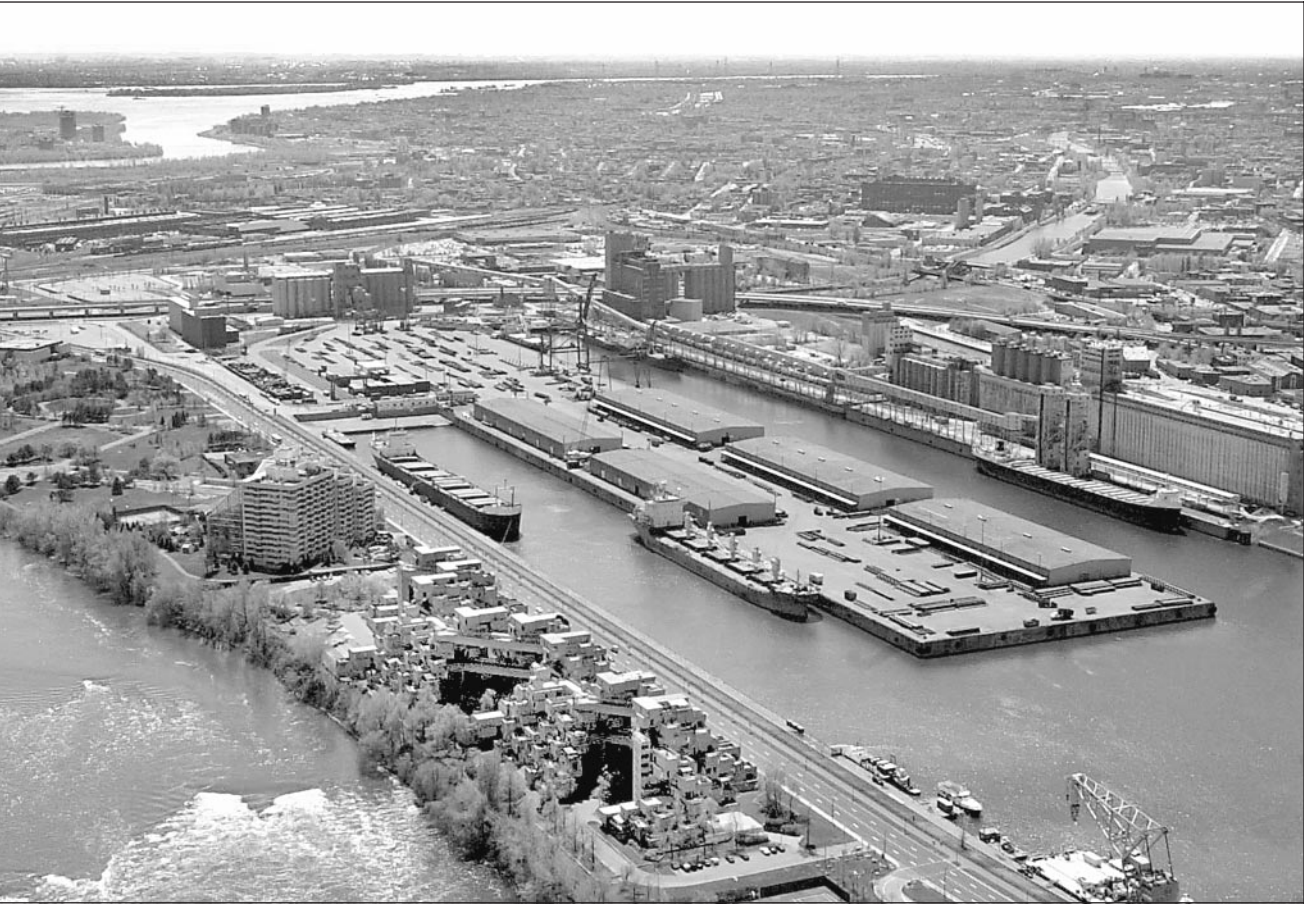


PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*®



Le tiers des marchandises qui ne sont pas transportées par conteneurs transite par le quai Bickerdike. Les frères Reichman de Toronto veulent transformer l’endroit en centre de divertissement. Dominic Taddeo, à gauche, PDG du Port de Montréal, hésite.

minuer le bruit.

— Est-ce que ça vous inquiète ? a demandé *La Presse*.

— Mais bien sûr que ça m’inquiète ! a répondu M. Taddeo. Les gens vont acheter des condos à 400 000 \$ et après ils vont se plaindre que les trains font du bruit la nuit et que ça n’a pas de bon sens qu’il y ait une voie ferrée si près des résidences.

« Lorsque Faubourg Québec a été construit à deux pas de l’entrepôt frigorifique, on leur a dit qu’il y avait un chemin de fer, rappelle M. Taddeo. Les gens ont tout de même acheté leur condo. De leur salon, ils voyaient des trains avec des conteneurs. La province et la Ville de Montréal ont payé quatre à cinq millions pour abaisser le niveau de la voie ferrée afin que les résidents puissent avoir une vue sur le fleuve. »

Le Port de Montréal a déjà fermé un poste de déchargement de ferraille sous le pont Jacques-Cartier parce que ça déparait le paysage.

Les citoyens se sont plaints. Ils ne pouvaient pas voir La Ronde.

« On a fermé ce poste et on a perdu 200 000 \$ par année », affirme M. Taddeo.

« On ne veut pas revivre l’expérience de Caty et Bruneau », explique Michel Turgeon, directeur des communications de l’administration portuaire. En se développant, le port de Montréal a tranquillement encerclé deux petites rues résidentielles, Caty et Bruneau. Coincés entre les conteneurs, les voies ferrées, les cargos et les camions, les résidents menaient une vie d’enfer, de poussière et de bruit. Après des années de lutte, ils ont finalement été expropriés au frais du gouvernement, du Port et de la Ville de Montréal.

Les constructeurs de condos ne sont pas les seuls à convoiter les terrains du port de Montréal. Les frères Reichmann relquent le quai Bickerdike, où transitent le tiers des marchandises qui ne sont pas transportées dans des conteneurs,

pour construire leur technodôme, sorte de Disneyland. Mais M. Taddeo hésite à vendre ou à louer. Le Port de Montréal est à l’étroit, le conteneur occupe de plus en plus de place et les possibilités d’expansion dans l’île de Montréal sont pratiquement nulles. Prévoyant le coup, le Port a acheté, il y a dix ans, 350 hectares de terrains à Contrecoeur, au coût de 5,8 millions. Mais de là à vendre ou louer la jetée Bickerdike...

Pendant que les frères Reichmann s’impatiente et trouvent que le port de Montréal se traîne les pieds, M. Taddeo multiplie les études. « Qu’allons-nous faire avec les 300 tonnes de marchandises qui créent de l’emploi et de l’activité économique ? Sommes-nous capables de les relocaliser ? Il faut s’assurer qu’on ne se peinturera pas dans un coin. Ce n’est pas une décision facile à prendre. »

Que ça leur plaise ou non, les frères Reichmann devront patienter. D’ici la fin juin, Dominic Taddeo annoncera sa décision.

Cité-Jardin: un quartier bucolique en guerre

STÉPHANIE BÉRUBÉ

Cité-Jardin a tout d'un quartier calme : il fait bon se promener dans ses rues, où flotte une odeur de fleurs que l'on retrouve rarement en ville. Et ce n'est pas en y faisant une petite balade que l'on se douterait qu'il s'y déroule présentement une guerre interne : 95 % des résidants ont signé une pétition pour empêcher l'agrandissement du Centre de réadaptation Gabrielle Major. Envers et contre tous, le Centre souhaite quand même doubler sa superficie pour y établir son siège social. En plein quartier résidentiel.

Il faut vraiment chercher le Centre de réadaptation pour le trouver : il est situé en plein milieu de Cité-Jardin, cette partie huppée de Rosemont où l'on ne retrouve que des petites maisons unifamiliales. Le centre est la seule exception à cette règle d'urbanisme.

À l'origine, le quartier était une coopérative d'habitation qui devait permettre aux Canadiens français d'accéder à la propriété immobilière. Au milieu, on avait donc bâti ce petit édifice qui servait à la fois de chapelle et de magasin général. Toutes les rues de Cité-Jardin convergent vers ce point central. Les années ont passé, l'édifice a changé de vocation quelques fois avant de devenir le Centre de réadaptation Gabrielle Major, il y a environ une dizaine d'années.

Le 15 mars, la direction du centre convie ses voisins à une réunion d'information. « Ça ressemblait plus à une gestion de citoyens », explique Alain Delorme, qui habite le quartier depuis deux ans. On a annoncé que le centre doublerait sa superficie. Une quinzaine d'employés supplémentaires emménageraient dans Cité-Jardin.

Selon M. Delorme, la réaction des citoyens ne s'est pas fait attendre : « On se disait que ça n'avait pas de bon sens. » À la sortie de la réunion, un groupe s'organise pour représenter les citoyens : M. Delorme en fait partie. Le groupe doit faire vite puisque les travaux sont prévus pour le début du mois de mai et que personne n'avait envie de se réveiller un matin pour voir une excavatrice dans la cour. Et le permis ? « On nous avait dit que ce n'était qu'une formalité », assure M. Delorme.

Première découverte : selon le zonage de la ville, cet édifice ne peut pas être essentiellement un édifice à bureaux. Or, c'est le cas. Il n'y aura pas d'handicapés dans Cité-Jardin, que des employés de bureau. Et c'est précisément ce qui dérange les résidants. Les rues de Cité-Jardin n'ayant pas de trottoir, les citoyens pensent qu'une augmentation de la circulation pourrait être dangereuse pour les enfants qui y circulent en grand nombre.

Le groupe de citoyens reproche également au centre de services de ne pas avoir étudié d'autre projet. « L'ancien CLSC Rosemont est à vendre », prétend Michel Tremblay, qui réside dans le quartier depuis une douzaine d'années. Selon lui, cet édifice vacant serait une option intéressante puisque le nouveau CLSC est situé juste en face, ce qui faciliterait l'accès aux services de clinique.

Au mois d'avril dernier, le groupe se rend à l'Hôtel de ville pour exposer son point de vue devant le maire Bourque, qui affirme alors que la ville n'accordera pas de permis. Le coût des travaux est évalué à 1,6 million de dollars. « Le Centre est un organisme sans but lucratif : les coûts des travaux seront fi-



PHOTOS ALAIN ROBERGE, La Presse ©

Cité-Jardin n'a rien d'un quartier urbain.

nancés par la Régie régionale de la santé », précise Alain Robillard, autre membre du groupe de citoyens. On rencontre donc également la députée de Rosemont, Rita Dionne-Marsolais, pour lui expliquer la situation. Selon M. Robillard, elle aurait à son tour affirmé son appui aux résidants.

Tout est bien dans le meilleur des monde

alors ? « Non », répond M. Robillard, qui explique que le centre de réadaptation exerce des pressions sur le service des permis de la ville, qui doit rendre sa décision prochainement. Les citoyens suivent la situation de près. En attendant, les locaux du centre sont vides et aucune pelle mécanique n'a été vue dans les parages.



Des résidants du quartier Cité-Jardin ne se sont pas gênés pour exposer leur opposition au projet d'agrandissement du centre Gabrielle Major, qui se trouve enclavé dans leur quartier.

**157 VOITURES ET CAMIONS,
NON RÉCLAMÉS
VOIR PAGE : A 13**

2861249

PUBLICITÉ

157 voitures et camions non réclamés doivent être vendus à prix de sacrifice...

Montréal (Qc) — Comme si la pression de vendre des véhicules n'était pas assez grande, voici que les stocks ont tellement stagné que 157 véhicules neufs et presque neufs qui auraient dû prendre preneur en avril, sont demeurés sur le terrain. M. Yvon Dumoulin, vice-président des ventes de Le Circuit Ford-Lincoln, a décidé de passer à l'action et d'en faire bénéficier les consommateurs. « Je me dois de liquider 157 autos et camions dans les prochains jours, pour équilibrer mon stock. »

Des véhicules vendus en bas du prix coûtant...

Le directeur des ventes, M. Pierre Kingsley, a reçu des instructions très claires. « On ne m'a pas laissé le choix. Je me dois de liquider ce surplus d'inventaire dans les 3 prochains jours. » Questionné sur des exemples spécifiques, il a répondu « Je ne peux en citer que quelques-uns : Je peux vous dire que nos 37 Focus 2000 trois portes seront liquidées. J'ai aussi un Explorer et un Windstar 99 flambant neufs qui seront vendus jusqu'à 7 000 \$ de moins que le prix de détail. De plus, 20 Mustang 2000 auront des rabais jamais vus auparavant chez nous. Nous avons listé des véhicules en bas du prix coûtant du fabricant, la facture Ford à l'appui. Et la liste continue, les Windstar, les F150 / F250, les Cougar, les Taurus et tous nos véhicules de démonstration.

Véhicules vendus avec un comptant de 99 \$

Mme Linda Monaco, la directrice commerciale, a quant à elle informé tous ses financiers que tout contrat signé avec un comptant de 99 \$ devra être approuvé dans un délai de 3 heures.

Un expert en crédit défavorable sera sur place...

M. Jean Comtois, expert en crédit défavorable, sera sur les lieux pour conseiller les consommateurs ayant eu des problèmes de crédit par le passé. Questionné à savoir s'il pouvait faire accepter les clients ayant un dossier de crédit défavorable, il a répondu : « Je suis sûr de faire approuver presque tous les acheteurs pendant ces trois jours. Même ceux qui ont fait faillite et sont maintenant libérés. Une ligne spéciale d'assistance est mise à leur disposition et ils peuvent me joindre en composant le (514) 851-0763.

Trois jours seulement pour réclamer 157 véhicules

L'événement aura lieu les 22, 23 et 24 mai seulement.

Le Circuit Ford-Lincoln est situé au 6300, boul. Henri-Bourassa Est à Montréal-Nord.

Pour plus de renseignements, écoutez le message vocal 24 h / 24 au numéro sans frais suivant : (514) 851-0760

2861253

L'achat d'hélicoptères se fera par appel d'offres

Le ministre de la Défense Art Eggleton répond aux accusations du Parti conservateur

Presse Canadienne
VICTORIA

Le gouvernement fédéral aura recours à un processus d'appel d'offres pour remplacer la flotte vieillissante d'hélicoptères Sea King, assure le ministre de la Défense, Art Eggleton.

De passage à Victoria pour y inaugurer de nouvelles installations navales, le ministre a affirmé samedi que le cabinet travaille présentement sur le processus d'acquisition.

Beaucoup de soumissionnaires sont intéressés, a dit le ministre. Les conditions en vertu desquelles un contrat comme celui-ci serait attribué à un fournisseur exclusif sont rares, et à son avis, aucune ne s'applique dans ce cas, a-t-il ajouté.

Jeudi dernier, aux Communes, le critique du Parti conservateur pour la défense, David Price, avait soutenu que le gouvernement libéral était prêt à accorder le contrat du remplacement des hélicoptères, vieux de 37 ans, à un consortium français — sans appel d'offres. Le

député montréalais avait également affirmé que le contrat serait octroyé en échange d'une promesse de neutralité du gouvernement français lors du prochain référendum au Québec.

M. Price précisait avoir appris d'une source non identifiée que le premier ministre Jean Chrétien annoncerait l'attribution du contrat à Daimler-Chrysler et Aérospatiale au cours d'une visite à Paris, le mois prochain.

« Selon nos informations, il semble que le Cougar 11 (Eurocopter)

vienne avec la promesse d'une usine Daimler-Chrysler, probablement à Shawinigan », avait ajouté le député.

Le ministre a qualifié les allégations de M. Price de « balivernes ».

M. Eggleton a dit que le gouvernement est à élaborer le processus d'acquisition des nouveaux hélicoptères, et qu'il espérait pouvoir annoncer sous peu la prochaine étape du processus. Les libéraux ont tergiversé sur la question du remplacement des Sea King depuis 1993, quand ils avaient annulé un contrat de 4,8 milliards \$ conclu

par le gouvernement conservateur de Brian Mulroney pour l'achat de 50 hélicoptères EH-101. L'annulation a coûté 500 millions \$ aux contribuables en pénalité.

Le ministre Eggleton a dit ne pas regretter cette annulation, parce que l'acquisition d'un hélicoptère « en stock » plutôt que d'un produit en développement ferait économiser de l'argent aux contribuables — de 25 à 30 % d'économies d'ici la fin du projet, a-t-il soutenu.

Il a ajouté que le Canada acquerrait également un produit plus conforme à ses besoins actuels.

L'armée fait un sondage sur les soutiens-gorge

Presse Canadienne
OTTAWA

Les questions sont on ne peut plus détaillées. Combien de soutiens-gorge emportez-vous lorsque vous êtes envoyée en mission ? Quelle couleur de soutien-gorge préférez-vous lorsque vous êtes en garnison ? En mission ? Combien de temps dure habituellement votre soutien-gorge ? Préférez-vous des bonnets rembourrés ou pas ? Avec ou sans couture ?

Ce sont quelques-unes des questions tirées d'un formulaire de 12 pages du ministère de la Défense, distribué à 2500 femmes soldats, dans le cadre d'une enquête sur les caractéristiques jugées nécessaires dans les vêtements de combat.

Le sondage, obtenu par l'intermédiaire de la Loi d'accès à l'information, servira à déterminer de quelle façon les femmes militaires perçoivent la lingerie fournie par l'armée, affirme le major Doug Palmer, directeur du programme « Habillez le soldat ». Il s'agit d'un projet de 184 millions \$ destiné à renouveler et moderniser les vêtements portés par les 60 000 soldats canadiens — vêtements conçus avant l'avènement des nouveaux tissus de haute technologie.

Environ la moitié des femmes militaires ont répondu au sondage — un taux inhabituellement élevé, affirme le major Palmer.

Un tel sondage, au coût de 15 000 \$, peut sembler exagéré, mais il faut rappeler que les sous-

vêtements, vêtements et chaussures portés par les militaires canadiens en mission le sont dans des conditions de dur labeur physique, dans des circonstances parfois dangereuses, et dans des climats extrêmes. Et si les vêtements ne conviennent pas, il n'y a probablement pas d'endroit pour s'en procurer d'autres.

« Quand je suis en plein milieu de la Bosnie et que j'ai besoin d'une nouvelle paire de bottes, je ne peux pas magasiner à La Baie », note le major Palmer.

Les femmes militaires estiment qu'il y a d'autres priorités que les soutiens-gorge de combat, comme la protection contre les éclats de balles, ou des sacs à dos moins durs pour le dos. Mais elles se

sont dites d'accord pour que l'armée se penche sur la question.

Le programme « Habillez le soldat » revoit et apporte des améliorations à 24 pièces de vêtement et d'équipement qui ont été jugées déficientes — y compris des bottes, gants, verres protecteurs, sous-vêtements, casques et sacs à dos.

Il y a deux ans, un long sondage avait recueilli au moins 150 mesures corporelles différentes considérées comme significatives — comme la grandeur, le poids, la taille des pieds, celle des doigts et l'écart entre les yeux. Certains produits, comme les sous-vêtements thermiques et les gants pour temps froid, seront prochainement livrés aux troupes. D'autres seront conçus et livrés plus tard.

La défense britannique est dans l'embarras

Agence France-Presse
LONDRES

Un officier de haut rang de la marine britannique s'est fait voler son ordinateur portable, chargé d'informations sensibles, dans un train de banlieue menant à Londres il y a deux semaines, mais l'ordinateur a été remis dimanche au ministère de la Défense.

Le journal populaire *The Mirror* affirme dans son édition d'hier avoir retrouvé l'ordinateur et l'avoir immédiatement remis au ministère.

Le quotidien a cependant eu le temps de constater que l'ordinateur contenait un certain nombre d'informations sensibles, notamment sur le programme anglo-américain Joint Strike Fighter (JSF), chasseur appelé à succéder à partir de 2015 à l'actuel F-16.

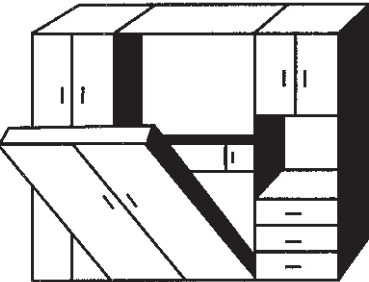
Des plans de l'avion, ainsi qu'une note adressée au ministre de la Défense Geoff Hoon et une autre soulignant la nécessité de maintenir ce projet secret, étaient également enregistrés dans l'ordinateur, selon *The Mirror*.

Un porte-parole du ministère de la Défense a affirmé que l'ordinateur ne contenait « rien qui soit classifié pour des raisons de sécurité nationale ».

Le porte-parole a reconnu que l'ordinateur « contient des informations et des notes dont nous préférierions qu'elles restent internes, mais rien qui puisse causer des dommages en terme de sécurité nationale ».

Le vol de cet ordinateur est le dernier d'une série de disparitions d'ordinateurs qui a frappé récemment les services secrets britanniques.

Lit Mural



À partir de 995 \$ (lit double)

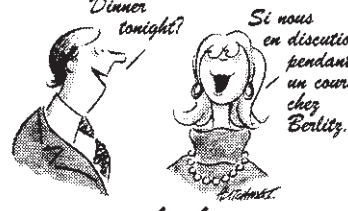
Format régulier ou sur mesure

La solution idéale pour un studio ou une chambre d'amis, etc.

Nous livrons partout au Canada

B.O.F.F. MANUFACTURIER DE LITS ESCAMOTABLES

MONTRÉAL
5120, Métropolitain EST
TEL: (514) 374-8570
1 800 494-0433
ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE



D'ICI L'ÉTÉ, VOUS PARLerez UNE NOUVELLE LANGUE

Un cours chez Berlitz vous permettra de parler l'anglais, le français ou l'espagnol. Chez Berlitz, l'atmosphère est détendue et cordiale, et les cours ont lieu selon votre disponibilité, le jour, le soir ou le samedi.

D'autres langues sont également disponibles. Appelez-nous dès aujourd'hui pour en savoir davantage sur notre éventail de programmes.

Les cours sont déductibles d'impôts.

Agréé par le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, Emploi-Québec

Berlitz

2020, rue University
514.288.9953
50, Place Crémazie
514.387.1540
www.berlitz.ca

8000 motocyclistes manifestent à Québec

Presse Canadienne
Québec

Un peu plus de 8000 motocyclistes de tous les coins de la province se sont rassemblés à Québec, hier, pour montrer qu'ils sont prêts à réagir advenant l'annonce de mesures impopulaires par le ministre Guy Chevrette.

Le ministre des Transports doit en effet annoncer cette semaine les mesures plus sévères qu'il préconise afin d'améliorer le bi-

lan routier chez les motocyclistes québécois. M. Chevrette s'est dit insatisfait des recommandations de la table de concertation qu'il avait mise sur pied à cette fin, regroupant principalement des intervenants du monde de la moto. Une rencontre entre le ministre et les intervenants est prévue pour aujourd'hui.

« On veut démontrer que nous sommes unis et que nous serons très attentifs aux décisions qui vont nous toucher. On veut aussi répéter haut et fort notre opposition à une

augmentation tarifaire de nos plaques de moto », a déclaré Serge Huard, porte-parole du Comité d'action politique motocycliste (CAPM).

Le ministre Chevrette avait accepté, en janvier, de surseoir pendant un an à une hausse des droits d'immatriculation qui devait toucher les détenteurs de motos d'une puissance de plus de 400 cc. C'était à condition que le bilan routier s'améliore au Québec. — 63 morts en 1999, selon le Bureau du

coroner, un sommet au Québec. Or, on compte déjà 22 victimes jusqu'à présent, deux fois plus que l'an passé à pareille date.

« Nous sommes d'accord pour pénaliser les délinquants, mais pas pour faire payer tout le monde à cause d'une minorité qui pose problème. Il faut améliorer la formation des conducteurs et resserrer l'obtention du permis de conduire », a soutenu pour sa part Pierre Thouin, président de la Fédération motocycliste du Québec.

Les poursuites acculent les Oblats à la faillite

Presse canadienne
WINNIPEG

Les poursuites intentées par des autochtones victimes d'agressions sexuelles alors qu'ils étaient pensionnaires ont presque acculé à la faillite la communauté manitobaine des Missionnaires oblats de Marie-Immaculée.

Or, selon le provincial de la congrégation, le père Jean-Paul Isabelle, la crise est imputable au gouvernement provincial, qui refuse d'assumer une plus grande responsabilité, et à des avocats sans scrupules, qui pressent les autochtones de porter plainte contre les communautés religieuses.

Les quelque 1900 procédures judiciaires intentées contre les Oblats leur ont jusqu'ici coûté près de 1 million \$. « Beaucoup de gens n'ayant pas conservé de mauvais souvenirs de leurs années de pensionnat ont été approchés par des avocats qui leur promettent beaucoup d'argent », dit le père Isabelle.

Entre 1880 et 1970, le gouvernement fédéral a encouragé l'établissement de pensionnats destinés à assimiler les jeunes autochtones. Or, les dix dernières années ont vu se multiplier les allégations d'agressions physiques et sexuelles et d'acculturation portées contre les communautés religieuses responsables de ces pensionnats. Plus de 7000 poursuites ont été intentées contre les Églises catholique, anglicane, unie et presbytérienne du Canada.

Le provincial assure que sa congrégation entend assumer la responsabilité des fautes que la justice aura établies, mais impute à Ottawa la stratégie d'acculturation des autochtones.

La plupart des poursuites déposées contre le procureur général du Canada cible aussi nommément les Églises, mais il n'incombe pas à ces dernières de s'acquitter de fautes commises au nom d'une politique imposée par le gouvernement fédéral, estime le père Isabelle.

Mais, de l'avis de Shawn Tupper, directeur du département des pensionnats au ministère des Affaires indiennes et du Nord, le gouvernement retourne les accusations contre les Églises parce qu'elles ont été au coeur du phénomène de victimisation des Premières Nations.

Par ailleurs, M. Tupper affirme que la plupart des cabinets d'avocats auxquels il a affaire sont saisis de causes légitimes, mais il se dit toutefois conscient que le comportement de certains d'entre eux traduit un sérieux manque d'éthique.

« Nous savons qu'il y en a qui font campagne pour trouver des clients, admet-il. Les associations de barreau s'en occupent. »

Evatt Merchant, dont le cabinet représente plus de 3500 ex-pensionnaires autochtones, assure que lui et ses collègues n'agissent qu'au nom de gens lésés.

« Nous tentons de joindre les résidents des communautés rurales qui ne disposent pas nécessairement de la même couverture médiatique (que dans les grandes villes) ou d'une bonne connaissance du système judiciaire », dit-il.

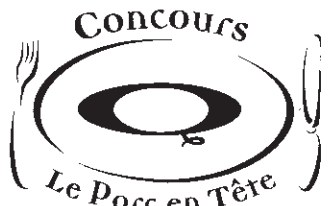
L'Église catholique du Canada n'a rien à craindre dans son ensemble, puisque l'absence de siège social la préserve de la faillite.

Néanmoins, l'Église anglicane, administrée au Canada par un synode général, pourrait bien y être acculée d'ici 2001, croient ses responsables. Ses frais de cour se chiffrent jusqu'ici à 1,5 million \$.

Sortez de l'ordinaire

AVEC LE CAHIER
Sortir
DU JEUDI DANS
La Presse





Dégustez

un mets raffiné
préparé avec l'excellent
Porc du Québec.

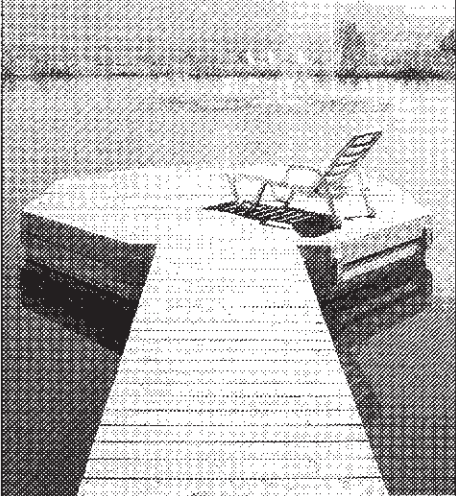


Participez

en exprimant votre avis
sur l'expérience
gastronomique vécue.

M. Denis Paquin, président du jury
Concours *Le Porc en Tête*

Le jeu en vaut la fourchette!



Rêvez!

AU SÉJOUR IDYLLIQUE
PENDANT LEQUEL VOUS
AURIEZ LA VIE DOUCE.

SIX FORFAITS

Pour participer, commandez un des plats de porc en lice dans un établissement participant, remplissez la fiche d'évaluation et déposez-la dans la boîte **Le Porc en Tête**.

En participant au concours *Le Porc en Tête*, vous courez la chance de gagner un séjour de mise en forme pour deux personnes au fameux Centre de Santé d'Eastman. Chaque forfait, d'une valeur de 500 \$, comprend une nuit en chambre supérieure, les repas, l'accès à plusieurs activités, ainsi que 55 \$ de soins et/ou une consultation par personne.

Le concours est en vigueur du 15 mai au 4 juin 2000.

ÉTABLISSEMENTS PARTICIPANTS			
ESTRIE Café Massawippi Chef Dominic Tremblay Chef Maryse Carrier North-Hatley ☎ (819) 842-4528 Château Bromont Chef Michaël Lassalle Bromont ☎ (450) 534-3433 La Tablee du Pont Couvert Chef André La Palme Milby ☎ (819) 837-0014 Auberge West Brome Chef Renaud Collignon West Brome ☎ (450) 266-7552 Bistro du Lapin Agile Chef Carol Paradis Sutton ☎ (450) 538-4355 Auberge Lakeview Inn Chef Jacques Poulin Knowlton ☎ (450) 243-6183 Le Relais – Restaurant Bistro Chef Paul Lafond Lac Brome ☎ (450) 242-2232 Hôtel Chéribourg Chef Martin Gagné Orford ☎ (819) 843-3308 Auberge Sainte-Catherine-de-Hatley Chef Mélanie Gagnon Sainte-Catherine-de-Hatley ☎ (819) 868-1212 LANAUDIÈRE Café Bistro L'Ange Cornu Chef Marie-Ève Dubeau L'Assomption ☎ (450) 589-7701	Restaurant Le Dialogue Chef Benoit Hogue Saint-Jean-de-Matha ☎ (450) 886-5519 LAURENTIDES L'Étape Gourmande Chef Denis Généro Sainte-Adèle ☎ (450) 229-8181 Restaurant La Forge Chef Jean-Marc Jorand Mont-Tremblant ☎ (819) 681-4900 Restaurant Aux Truffes Chef Alexandre Depoivre Station Mont-Tremblant ☎ (819) 681-4544 Le Cheval de Jade Chef Olivier Tali Saint-Jovite ☎ (819) 425-5233 Restaurant Bar Amadeus/Hôtel-spa L'Excelsior Chef Pierre Richard Sainte-Adèle ☎ (450) 229-1586 Restaurant aux Tourterelles Chef René Philippe Sainte-Adèle ☎ (450) 229-8160 Hôtel Club Tremblant Chef Patrick Dumont Mont-Tremblant ☎ (819) 425-8781 Auberge L'Eau à la Bouche Chef François Blais Sainte-Adèle ☎ (450) 229-2991 Hôtel Le Grand Lodge du Lac Ouimet Chef Marc Bujold Mont-Tremblant ☎ (819) 425-2734	LAVAL Restaurant Matti Chef Antonio Varano Rosemère ☎ (450) 430-1380 MONTRÉGIE Restaurant Le Saint-Mathieu Chef Christian Lapointe Beloeil ☎ (450) 467-7744 Restaurant Le Anne Marguerite Chef Maxime Laflamme Varennes ☎ (450) 652-0023 Restaurant La Seigneurie Vieux-Longueuil Chef Jacques Deperriaux Longueuil ☎ (450) 674-7222 Olivier Le Restaurant Chef Gérard Rogé Longueuil ☎ (450) 646-3660 Restaurant L'Angélus Chef Jean-Philippe Saint-Denis Saint-Lambert ☎ (450) 465-8015 Restaurant Les Cigales Chef Régis Toulet Saint-Lambert ☎ (450) 466-2197 Restaurant Aux Chutes de Richelieu Chef Luc Larochelle Richelieu ☎ (450) 658-6689 Restaurant Chez Julien Chef William Ferrant La Prairie ☎ (450) 659-1678 Les Chanterelles du Richelieu Chef Patrick Vesnoc Saint-Denis-sur-Richelieu ☎ (450) 787-1167	MONTRÉAL Restaurant d'Amichi Chef Richard Whittick LaSalle ☎ (514) 595-9199 Restaurant Chez Queux Chef Jean-Paul Aubry Montréal ☎ (514) 866-5194 Thursday's Bar Chef Gabor Toth Chef Thierry Szymocha Montréal ☎ (514) 288-5656 Restaurant Le Fuchsia – Collège Lasalle Chef Niko Karagiannakis Montréal ☎ (514) 939-4408 Le Persil Fou Chef Nicolas Simard Montréal ☎ (514) 284-3130 Le Centre Sheraton Chef Jean-Michel Breton Montréal ☎ (514) 878-2087 Restaurant Le Willoof Chef Claude Couderc Montréal ☎ (514) 281-0100 Restaurant Le Grain de Sel Chef Hop Lam Dao Montréal ☎ (514) 522-5105 Restaurant Le Soubise Chef Jean-François Roy Montréal ☎ (514) 861-8791 Restaurant La Chronique Chef Olivier de Montigny Montréal ☎ (514) 271-3095

Pour obtenir le règlement complet, écrivez à : **Concours Le Porc en Tête, Le Porc du Québec, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9. Le tirage aura lieu le 21 juin 2000.**



Parrainé par



Société des chefs, cuisiniers et pâtisseries du Québec



Club Les Toques Blanches Internationales

Présenté par



Le Porc du Québec

www.leporcduquebec.qc.ca



Une passerelle autoroutière pour piétons s'écroule: 107 blessés

Associated Press
CONCORD, Caroline du Nord

Le dernier bilan de l'écroulement d'une passerelle autoroutière pour piétons en Caroline du Nord, dans l'est des États-Unis, était, dimanche, de 107 blessés dont deux sont toujours dans un état critique.

L'accident a eu lieu dans la nuit de samedi à dimanche alors que 180 000 personnes regagnaient leur voiture, sur le parking situé de l'autre côté de la quatre voies, à l'issue d'une course de stock-car.

Un peu moins d'une dizaine de mètres de la passerelle située à 4,5m du sol se sont écroulés vers 23 h 15. Le pont s'est plié en deux, jusqu'à toucher la voie. L'ouvrage, construit vers 1995, enjambe l'autoroute U.S.29 près de Concord, dans le sud-ouest de l'État.

Seules 75 personnes étaient sur le pont au moment de son affaissement. Les autorités ont affirmé que personne ne se trouvait pris sous l'ouvrage écroulé.

Cent-sept personnes blessées ont reçu des soins, a déclaré un porte-parole des organisateurs de la course, Jerry Gapens. Cinquante-trois étaient toujours hospitalisées dimanche, dont deux dans un état critique.



PHOTO AP

Les enquêteurs examinent la passerelle pour piétons qui enjambe l'autoroute U.S. 29, à Concord en Caroline du Nord, et qui s'est écroulée dans la nuit de samedi à dimanche.

EN BREF

Fugitif retrouvé mort

■ Le fugitif américain Calvin D. Miller, décrit comme un homme dangereux, a finalement été retrouvé sans vie vendredi soir dernier à Derby Line, dans l'État du Vermont. Il se serait probablement enlevé la vie. Le lendemain de sa découverte, la Police d'État du Vermont a fait parvenir un message général aux divers corps policiers, notamment la Gendarmerie Royale du Canada et la Sûreté du Québec, qui avaient été mis en alerte depuis que l'Américain avait franchi illégalement la frontière à la hauteur de Stanstead, en Estrie, le 9 mai dernier. On le soupçonnait d'avoir tenté de tuer son épouse au Rhode Island.

Dispute meurtrière

■ L'homme retrouvé mort samedi matin en bordure de l'autoroute 20 à Saint-Liboire, près de Saint-Hyacinthe, a été victime de meurtre. La Sûreté du Québec a procédé à l'arrestation d'un individu de 26 ans, hier, relativement à cet homicide. La victime, Daniel Jacques, 34 ans, connaissait le suspect et c'est une dispute quelques heures auparavant qui aurait conduit au meurtre. Après avoir commis son geste, le suspect se serait rendu dans une aire de services à proximité, d'où il aurait appelé une ambulance pour se faire transporter à l'hôpital. Les deux hommes n'ont pas de domicile fixe.

Saisie de 1600 plants de cannabis

■ Une enquête de la Sûreté du Québec s'est soldée samedi soir par la saisie de 1646 plants de cannabis et l'arrestation de deux jeunes hommes à Louiseville, près de Trois-Rivières. La valeur de revente des stupéfiants sur le marché noir atteint les 850 000 \$. Ces plants avaient une hauteur variant entre 20 et 30 centimètres. Ils se trouvaient dans un camion, bien emballés dans des boîtes de carton. Les policiers présumant que les producteurs s'apprêtaient à les transplanter à l'extérieur. Deux suspects ont d'ailleurs été arrêtés. L'un est âgé de 25 ans et l'autre de 27 ans.



Laval/Laurentides

Un père se noie en tentant de secourir son fils

ANDRÉ DUCHESNE

Les plongeurs de la Sûreté du Québec reprendront ce matin les recherches dans la rivière des Mille-Îles pour retrouver le corps de Marc Pelletier, un homme de 39 ans qui s'est noyé dimanche en tentant de secourir son fils de trois ans tombé à l'eau.

« Les recherches ne se sont pas révélées concluantes aujourd'hui (hier). Les plongeurs vont concentrer leurs efforts dans un autre secteur de la rivière », a expliqué hier soir le porte-parole de la police de Laval, Pierre Désautels.

L'accident fatal est survenu dimanche vers 17h50. M. Pelletier revenait d'une promenade sur la rivière avec son bambin de trois ans. Ils se trouvaient à bord d'une petite embarcation à moteur qui venait d'accoster au quai de la marina Bo-Bi-No, sise en face du 9150, boulevard des Mille-Îles.

« Le garçon, qui portait une veste de sauvetage, a tenté d'embarquer sur une motomarine qui était accostée, mais il a perdu pied et est tombé à l'eau. Son père s'est jeté à l'eau dans le but de le secourir », poursuit l'agent Désautels.

L'homme ne savait pas nager et ne portait pas de gilet de sauvetage. Il se débattait pour demeurer à la surface lorsqu'un passant, voyant la scène, s'est empressé d'aller porter secours aux deux malheureux. Il a d'abord sorti le garçonnet de l'eau avant de sauter dans la rivière pour tenter de ramener M. Pelletier au quai. Mais ce dernier se débattait tellement que le secouriste a dû lâcher prise.

Par mesure de précaution, l'enfant a été conduit à l'hôpital pour y subir des examens. Il en est ressorti quelques heures plus tard.

Dimanche, des recherches ont été entreprises par les pompiers de Laval, des employés de la Garde côtière canadienne et trois plongeurs bénévoles dans le but de localiser le corps de M. Pelletier. En vain.

La soeur du disparu, Josée Pelletier, a lancé un appel aux plongeurs qui désireraient participer aux recherches aujourd'hui.

La police précise cependant que ces volontaires doivent être des plongeurs expérimentés et accrédités et qu'ils ne doivent pas nuire au travail des policiers. Les recherches reprendront vers 9h30-10h.



Le Musée de Saint-Eustache fait revivre les grandes figures des événements de 1837.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Tout le monde a entendu parler de la bataille des Patriotes de Saint-Eustache, mais peu de gens savent qu'elle s'est produite le 14 décembre 1837 et que les Patriotes s'étaient réfugiés à l'intérieur de l'église.

Afin de faire revivre cette partie de l'histoire et faire connaître davantage le contexte politique dans lequel s'est développée la rébellion qui a mené à cette célèbre bataille, on vient d'aménager dans l'ancien manoir Globenski le Musée de Saint-Eustache et de ses Patriotes. Situé au 235, boulevard Saint-Eustache, ce musée propose aux visiteurs de se mettre à l'écoute des différentes facettes de l'histoire de cette municipalité. Son ouverture officielle a lieu aujourd'hui.

Le musée a quatre salles : trois pour le concept de muséologie et une pour les expositions temporaires. Une réplique miniature de l'église a été montée et, grâce à un écouteur, on entend les patriotes retranchés à l'intérieur discuter entre eux pendant que l'ennemi est à la porte. Sur les murs, des boîtes lumineuses avec des photos de maisons anciennes ont été installées. « Ce qui est très intéressant, c'est que ces maisons sont encore là. Les gens peuvent partir d'ici et aller voir les vraies maisons », a souligné la coordonnatrice du musée, Isabelle Cadieux.

La conceptrice du musée, Anne Bérubé, rappelle dans un dépliant qu'en 1837, tous les habitants de Saint-Eustache ont été mêlés de près ou de loin aux événements entourant la bataille du 14 décembre.

« Qu'on ait milité, écrit M^{me} Bérubé, au sein du mouvement patriote ou marché comme volontaire avec Colborne, tous foulaient le même

sol et appartenaient à la même communauté. En dehors des opinions politiques, on avait affaire les uns aux autres, à la boulangerie ou au moulin.

« Oublier cela, c'est ignorer les contradictions de la vie en société et travestir l'histoire. Aujourd'hui raconter l'histoire est une responsabilité que les autorités des trois niveaux de gouvernement reconnaissent puisqu'ils ont contribué à la rénovation du Musée de Saint-Eustache et de ses Patriotes dans le manoir Globenski. »

Faire une nouvelle toilette à cet immeuble, qui fut jadis le théâtre de grands événements, a occasionné des coûts de 200 000 \$, comprenant l'aménagement du musée. Le gouvernement fédéral a accordé une subvention de 20 000 \$ et le gouvernement provincial, par le biais de deux programmes, a donné 100 000 \$, tandis que la municipalité a injecté près de 90 000 \$.

« Comme c'est un bâtiment classé historique par le ministère de la Culture, il a fallu respecter certaines règles », a indiqué Monique Khouzam, directrice du Service communautaire de la Ville de Saint-Eustache.

Tous les travaux ont été réalisés par des employés municipaux, ce qui a permis d'économiser des milliers de dollars. Les planchers de bois franc d'origine sont demeurés et ils ont été restaurés.

L'idée de créer un musée est venue des autorités municipales. Depuis 1992, explique Mme Khouzam, on parlait de créer un musée à Saint-Eustache. Au début, le projet était entre les mains d'un consultant qui aimait beaucoup l'histoire, mais la Ville a décidé de faire un moratoire et de donner le mandat à une firme spécialisée pour une étude de viabilité et de faisabilité avant de concevoir un vrai musée.



Monique Khouzam (à gauche), directrice du Service communautaire de la Ville de Saint-Eustache, et Isabelle Cadieux, coordonnatrice du Musée, observent une réplique de l'église de Saint-Eustache.

Le conseil d'administration du musée est composé de 13 membres, des représentants de la municipalité, de professionnels et de la Chambre de commerce.

M^{me} Cadieux a mentionné qu'une vaste campagne de publicité sera entreprise pour faire connaître le musée, notamment aux écoliers de toute la région. Pour le visiter, un adulte devra débours 3 \$ et un étudiant 2,50 \$ et il existe des tarifs spéciaux pour les groupes de 15 personnes et plus. Le musée est ouvert de 10h à 17h du mardi au dimanche. Le numéro de téléphone du musée est le 450-974-5170.

Historique du manoir Globenski

Après avoir hérité d'une immense fortune, Charles-Auguste-Maximilien Globenski s'est porté acquéreur d'un terrain qu'il a nommé Plateau-des-Chênes pour y faire construire un superbe manoir en 1861-1862, manoir qui a été détruit par un incendie en 1901.

Deux ans plus tard, un second manoir a été rebâti. Au décès de Globenski, en 1906, la propriété est demeurée vacante durant quatre ans avant d'être vendue à Joseph-Antoine Laurin, élu maire du village en 1912. Peu de temps après, Évariste Champagne en est devenu propriétaire. Maire de 1925 à 1029, il a fait ajouter des balcons et de colonnes en façade.

Acquis par la Ville, le domaine a été classé monument historique en 1961 et de 1962 à 1986, l'édifice a servi d'hôtel de ville. Depuis 1987, le manoir est utilisé à des fins culturelles. À compter de janvier 1992 des salles ont servi à tenir des expositions organisées par la Société du musée de Saint-Eustache. Les travaux de restauration qui ont permis d'ouvrir le musée des Patriotes ont débuté en 1999.

Jean-Paul.Charbonneau@lapresse.ca



Une vingtaine de milliers de cyclistes ont pris le départ de la dixième présentation du Festival de la santé, dimanche.

CLIC!

Vive la santé!

Bien que moins populaire que le Tour de l'île, le Festival de la santé a tout de même attiré un peu plus de 20 000 participants dimanche. Selon leurs intérêts, ou leurs capacités, les sportifs avaient décidé de marcher, courir, pédaler ou patiner dans les rues de la ville qui leur appartenaient pour la journée. Un véritable phantasme, selon plusieurs qui en ont profité pour prendre leurs aises sur ce bitume où il n'est normalement pas très plaisant de circuler. Tout le monde heureux, donc? Pas tout à fait... Il fallait voir les automobilistes pris dans les embouteillages, qui tournaient en rond, cherchant en vain le moyen de passer de l'est à l'ouest de la ville, les trajets du Festival coupant Montréal en deux, du fleuve Saint-Laurent à la rivière des Mille-Îles. Une mauvaise expérience qui devrait servir de leçon: la semaine prochaine, c'est le Tour des enfants; la suivante, le Tour de l'île. Et vive la santé!



Personne n'est parfait. Madame est tombée, et c'est monsieur qui a joyeusement pris le coup.

Photos:
Alain Roberge



La petite Michelle Caron, 7 ans, a trouvé une façon moins essoufflante d'affronter la côte de la rue Saint-Laurent.



Un repos bien mérité au parc Lafontaine.

NOUVEAU

DIPLOME DE 2^e CYCLE EN

HEC

communication marketing

À l'intention des jeunes professionnels en communication marketing possédant:

- un diplôme de 1^{er} cycle en gestion ou dans une discipline connexe; et
- au minimum une année d'expérience de travail pertinente.

Programme conçu en collaboration avec l'Association des agences de publicité du Québec.

SÉANCE D'INFORMATION

Le 25 mai à 18 h 30
Salle Banque de développement du Canada
(1^{er} étage)
École des HEC

Trimestre d'automne 2000

Date limite: 15 juin

www.hec.ca/programmes/desscm

Pour information:

École des Hautes Études Commerciales
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 2A7
(514) 340-6151

EQUIS
Agrément



2858635

loto-québec

6/49	Tirage du 2000-05-20	résultats	
		GAGNANTS	LOTS
		6/6 4	1 250 000,00 \$
		5/6+ 23	25 882,50 \$
		5/6 743	640,90 \$
		4/6 29 072	31,40 \$
		3/6 427 240	10,00 \$
03 05 08 14 27 31		Ventes totales: 18 313 441 \$	
Numéro complémentaire: 18		Prochain gros lot (appr.): 2 000 000 \$	

Québec 4/9	Tirage du 2000-05-20	résultats	
		GAGNANTS	LOTS
		6/6 0	1 000 000,00 \$
		5/6+ 1	50 000,00 \$
		5/6 34	500,00 \$
		4/6 1 210	50,00 \$
		3/6 22 549	5,00 \$
06 11 19 29 42 49		Ventes totales: 627 059,50 \$	
Numéro complémentaire: 18			

Panco	Tirage du 2000-05-21	Tirage du 2000-05-21	Extra	Tirage du 2000-05-20
	01 02 06 07 10			NUMÉRO: 323190
	11 12 14 16 23			
	27 38 44 45 46			
	54 56 59 67 68			
		3 4		NUMÉRO: 146388
		462 9321		

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

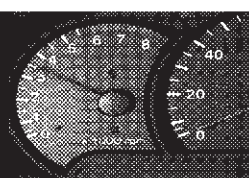
EN REGARDANT DE PRÈS...

VOUS
CHOISIREZ
HYUNDAI!

Tiburon

À PARTIR DE

239\$
/MOIS*



VERSEMENT INITIAL / MOIS		
0 \$	1 000 \$	1 895 \$
284 \$	260 \$	239 \$

TRANSPORT ET
PRÉPARATION INCLUS

FINANCEMENT
4,8%
DISPONIBLE
jusqu'à 48 mois



GARANTIE 5 ANS

L'UNE DES MEILLEURES GARANTIES DE L'INDUSTRIE: 5 ANS / 100 000 km (éléments importants)
ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES (3 ans / 60 000 km standard)
Incluant: livraison d'essence • changement de roue en cas de crevaisson • déverrouillage • remorquage



CHAMPIONNE 1997
DES COURSES SUR ROUTE
DE L'ENDUROSERIE



COUPE
MOTOROLA
CHAMPION
1998



UNE ÈRE NOUVELLE
UN ESSAI VOUS CONVAINCRA

LES PARTENAIRES HYUNDAI DU GRAND MONTRÉAL